

# RAPPORT

DU SERVICE PUBLIC  
DE PREVENTION ET DE GESTION  
DES DECHETS MENAGERS  
ET ASSIMILES

# 2018

## Communauté de Communes Touraine-Est Vallées



SEMAINE EUROPEENNE DE  
LA REDUCTION DES DECHETS

**C'EST DECIDE :  
JE REDUIS  
MES DECHETS !**



DU 17 AU 25 NOVEMBRE



COMMUNAUTE  
**Touraine-Est  
Vallées**



48 Rue de la Frelonnerie  
37270 Montlouis sur Loire  
[www.touraineestvallees.fr](http://www.touraineestvallees.fr)

# Table des matières

Préambule .....	4
I. LES INDICATEURS TECHNIQUES.....	5
PARTIE 1 ► LES INDICATEURS TECHNIQUES .....	6
1. Le territoire desservi.....	6
2. Organisation de la collecte .....	7
2.1 La collecte en porte-à-porte (PAP).....	8
2.2 La collecte en apport volontaire (AV) .....	9
2.3 Les déchetteries intercommunales .....	13
3. Organisation du traitement.....	19
3.1 Traitement des déchets collectés en PAP et AV.....	19
3.2 Traitement des déchets collectés en déchetterie .....	20
3.3 Traitement des déchets collectés sur plateforme végétaux .....	23
4. La production des tonnages : bilan 2018.....	23
4.1 Collecte des ordures ménagères .....	24
4.2 Collecte des emballages et papiers (collecte sélective) .....	25
4.3 Collecte des emballages en verre.....	26
4.4 Déchets déposés en déchetterie .....	27
Tonnages collectés par déchetteries et par flux en tonne .....	27
4.5 Végétaux déposés sur la plateforme /benne Monnaie.....	29
5 La fréquentation en déchetterie 2018 .....	35
6 Indicateurs du service .....	38
6.1 L'accueil du public .....	38
6.2 Carte déchetterie.....	39
6.3 Evolution des accès en déchetterie (en nombre d'entrée).....	40
6.4 Distribution des composteurs .....	40
6.5 Dotation de bacs de collecte .....	41
II. LES INDICATEURS FINANCIERS .....	42
1. Financement du service public : TEOM .....	43
1.1 Taux de la TEOM 2018.....	43
1.2 Montant de la TEOM 2018 .....	43
2. Budget du service .....	44
2.1 Dépenses de fonctionnement 2018 .....	44
2.2 Recettes de fonctionnement 2018 .....	45
2.3 Dépenses d'investissement 2018 .....	46
2.4 Dépenses d'investissement 2018 .....	47
3. Coût du service .....	49
III.COMMUNICATION.....	51
ET ACTIONS DU SERVICE.....	51
PARTIE 3 ► COMMUNICATION ET ACTIONS DU SERVICE .....	52

3.1. Les actions en milieu scolaire .....	52
3.2. La SEDD* : L'antigaspi, l'objectif de votre boulangerie !.....	53
3.3 La SERD* : La SERD* : « Le réemploi des textiles » .....	54
3.4 Les actions avec les aînés du territoire : EHPAD .....	54
4. Parc de borne livr'libre .....	56
5. Campagne d'affichage « anti-gaspi » .....	56
6. Actions communales .....	56
7. Outils de communication grand public .....	57
7.1. Bulletin intercommunaux .....	57
7.2. « Déchets, Suivez le guide » .....	58
7.3. Enquête de satisfaction (déchetteries intercommunales/écoles).....	59
7.4. Facebook et site internet .....	59
IV. PROJETS REALISES .....	60
PARTIE 4 ► PROJETS REALISES .....	61
1. Etude d'optimisation et d'harmonisation du schéma de collecte des déchets ménagers et assimilés .....	61
2. Enquête et dotation de bacs de collecte individuels pour le tri des déchets recyclables.....	62
3. Travaux déchetterie de Montlouis fermeture du 28 septembre au 6 octobre.....	63
4. Adhésion à la Société Publique Locale pour la création du Centre de tri interdépartemental Val de Loir(e) .....	64
5. Plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets.....	66
6. Plan d'actions réduction des points noirs de collecte.....	68

## Préambule

Suite à la fusion des communautés de communes du Vouvrillon et de l'Est Tourangeau au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la **COMMUNAUTE DE COMMUNES TOURAINE EST VALLEES** est compétente en « matière d'élimination et de valorisation des déchets ménagers et assimilés » sur son territoire.

\*\*\*

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets inscrit dans la loi Barnier du 2 février 1995 est devenu une obligation avec le décret n°2000-404 du 11 mai 2000. La collectivité compétente a l'obligation de rendre un rapport public sur les indicateurs techniques et financiers du service de collecte et de traitement des déchets. La loi du 17 août 2015 titre IV (économie circulaire) relative à la transition énergétique pour la croissance verte a instauré de nouvelles dispositions en inscrivant cette obligation dans un autre article, le L. 2224-17-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT). C'est donc le décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 (JO du 31 décembre) qui en a précisé les modalités (annexe XIII aux articles D. 2224-1, D. 2224-2 et D. 2224-3 liste les indicateurs techniques et financiers relatifs à la collecte des déchets). Ces indicateurs doivent être utilisés pour la réalisation du rapport annuel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Ce rapport est mis à la disposition du public et, le cas échéant, à la disposition des communes constituant l'EPCI.\*

**10 communes**

Azay-sur-Cher,  
Chançay, La Ville-  
Aux-Dames, Larçay,  
Monnaie, Montlouis-  
sur-Loire, Reugny,  
Véretz, Vernou-sur-  
Brenne et Vouvray.

**39 414 hab**

**620.7 Kg/hab  
déchets collectés**

**258.5 kg/hab  
déchet valorisés**

**2**

Déchetteries  
intercommunales

**1**

Plateforme  
végétaux

Nord TEV : communes ex-communauté de commune du Vouvrillon (nord Loire ou ex-CCV))

Sud TEV : communes ex-communauté de communes de l'Est Tourangeau (sud Loire ou ex-CCET)

\*Etablissement Public de Coopération Intercommunale

# **I. LES INDICATEURS TECHNIQUES**

## PARTIE 1 ► LES INDICATEURS TECHNIQUES

### 1. Le territoire desservi

La communauté de communes Touraine-Est Vallées (TEV) exerce sa compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » sur 10 communes : **Azay-sur-Cher, Chançay, La Ville-Aux-Dames, Larçay, Monnaie, Montlouis-sur-Loire, Reugny, Véretz, Vernou-sur-Brenne et Vouvray.**

Commune	Population totale 2016	Population totale 2017	Superficie en km2
Azay-sur-Cher	3 105	3 120	22,85
Chançay	1 135	1 152	10,04
La Ville-aux-Dames	5 219	5 332	8
Larçay	2 469	2 465	11,19
Monnaie	4 228	4 294	39,42
Montlouis-sur-Loire	11 145	10 917	24,55
Reugny	1 629	1 662	29,72
Véretz	4 536	4 532	13,86
Vernou-sur-Brenne	2 681	2 722	25,91
Vouvray	3 149	3 218	22,92
<b>TOTAL Touraine-Est Vallées</b>	<b>39 296</b>	<b>39 414</b>	<b>208,46</b>
<i>Evolution + 0,3%</i>			



**LIMITES ADMINISTRATIVES DU TERRITOIRE DE LA TEV**

Populations légales millésimées 2014 entrées en vigueur au 1er janvier 2017  
 Source : INSEE - Recensement de la population 2014 en géographie au 01/01/2016 et rapport annuel 2016

Tous les ratios par habitant de ce rapport sont calculés à partir de la population 2018.

**Type de milieu**  
 CITEO Emballages : semi rural  
 ADEME : Mixte

**Typologie d'habitat**  
 Nord TEV « plus rural »  
 Sud TEV « plus pavillonnaire ».

## 2. Organisation de la collecte

Les modes de collecte sur l'ensemble du territoire peuvent être différents en fonction des flux de déchets. En effet, les schémas de collecte des ex-communautés de communes restent applicables en 2018.

### Déchets pris en charge par le service

#### TYPE DE DECHETS

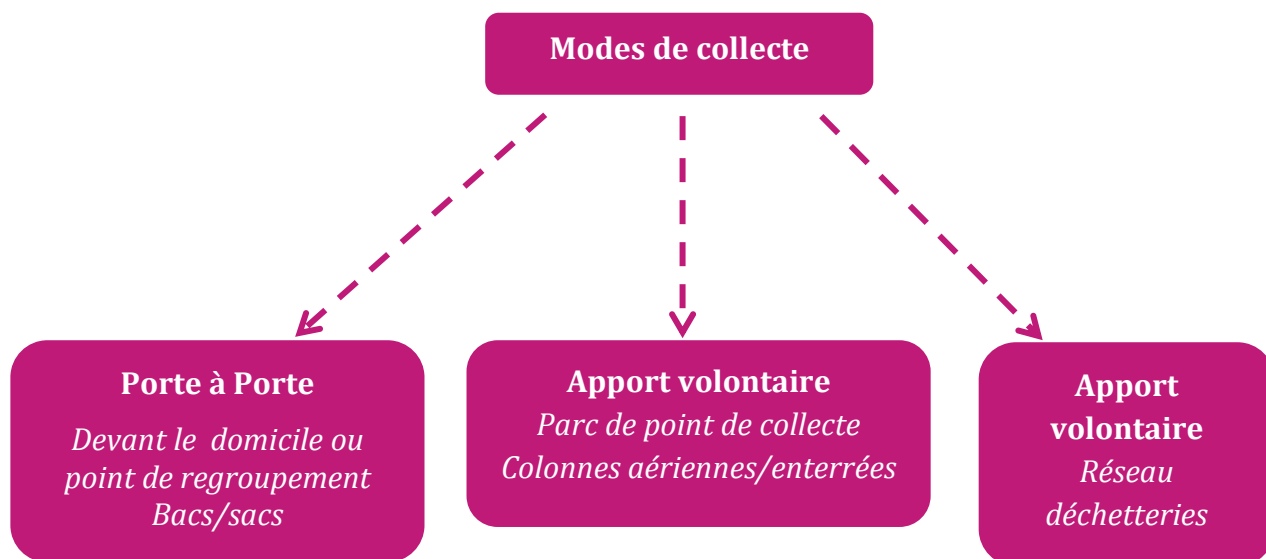
MODE DE COLLECTE (1)	TYPE DE DECHETS						
	Ordures ménagères	emballages /papiers	Verre	Textiles	Déchets verts	D3E**	Autres
Collecte séparée	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Porte-à-porte	✓	✓	✓				
Apport volontaire*	✓	✓	✓	✓ ***			
Déchetterie			✓	✓	✓	✓	✓

\*Colonnes aériennes et enterrées

\*\*Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

\*\*\* Collecte effectué en dehors de collecte en AV classique

(1) : mode de collecte sur tout ou partie du territoire TEV – détail en 2.1, 2.2 et 2.3



## 2.1 La collecte en porte-à-porte (PAP)

- L'ensemble de la population de la TEV est desservi en collecte en porte-à-porte pour les ordures ménagères et le tri sélectif (emballages ménagers et papiers).
- Seul le flux « verre » est collecté en porte-à-porte au sud TEV (ex CCET).
- La fréquence de collecte diffère en fonction du type d'habitat et du secteur géographique.

### ORGANISATION DE LA COLLECTE EN PAP

Flux	Secteur	Code couleur	Contenants de collecte	Fréquences de collecte	Type de producteurs	Particularités	
Ordures ménagères	Nord TEV	Vert/gris	Bac de 80 L à 660L	1 fois/ sem (C1)	Ménages, entreprises*et administrations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte sur la voie publique</li> <li>• Bac individuel ou collectif</li> <li>• Pas de collecte jour férié et dimanche</li> </ul>	
	Sud TEV	Gris	Bac de 120 L à 660L	De 1 à 2 fois/sem => fonction des producteurs			
Emballages et papiers =Tri sélectif	Nord TEV	Jaune	Sac de 50L (ménages) Bac de 120 L à 360 L (professionnels)	1 fois/ sem (C1)	Ménages, entreprises*et administrations		
	Sud TEV	Jaune	Bac de 120 L à 660 L	1 fois/ sem (C1)			
Verre	Nord TEV	x	x	x	x		Uniquement en apport volontaire
	Sud TEV	Vert	Bac de 120 l à 240 l	1 fois/mois (ménages) 1 fois tous les 15 j (habitat collectif et restaurant)			Complément avec quelques points d'apport volontaires

\*Selon conditions spécifiques

### Planning de collecte

Planning des ménages en C1 pour les ordures ménagères et le tri sélectif

Communes	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Azay-sur-Cher	omr		CS		
Chançay		omr	CS		
La Ville-aux-Dames	omr nord	CS nord		omr sud	CS sud
Larçay		CS			
Monnaie	omr	CS			
Montlouis-s/Loire		omr secteur A	CS secteur A		CS sB omr sB
Reugny				omr	CS
Véretz			CS	omr	
Vernou-sur-Brenne			CS omr		
Vouvray				omr	CS

## Véhicules de collecte

Flux	Véhicules
Ordures ménagères	26 T et 7T bennes bi et mono-compartmentées
Emballages et papiers	
Verre	

## Points noirs de collecte

La communauté de communes poursuit les engagements des ex-communautés de communes en matière d'actions visant à réduire les points noirs de collecte.

► **Un nouveau plan d'actions est étudié en 2018.**

Celui-ci vise à réduire les points noirs de collecte actuellement présents sur le territoire de la TEV (marche arrière/collecte bi-latérale...).

**Recommandation R437**  
Permettant de réduire les risques d'accident :

- Suppression des manœuvres dangereuses,
- Conteneurisation en bacs,
- fin du « fini-parti »,
- Marche-arrières
- ...

## 2.2 La collecte en apport volontaire (AV)

La collecte en apport volontaire n'est pas homogène sur le territoire de la TEV.

### TYPE DE DECHETS

	Ordures ménagères	Emballages/papiers	Verre
Nord TEV- ex CCV			✓
Sud TEV- ex CCET	✓	✓	✓

## Véhicules de collecte

Flux	Véhicules
Ordures ménagères	32 T camions grue avec bras ampli roll (simple crochet et Kinshofer)
Emballages et papiers	
Verre	

**56 colonnes verre**  
Nord TEV  
Soit 1 PAV/230 hab  
**23 colonnes verre**  
Sud TEV

**44 PAVE**  
**66 PAVA**

**110 colonnes**  
**d'apport**  
**volontaire sur le**  
**territoire**

## ORGANISATION DE LA COLLECTE EN AV

Flux	Secteur	Code couleur	Contenants de collecte	Fréquences de collecte	Type de producteurs	Particularités
Ordures ménagères	Nord TEV	X	X	X	x	Pas de collecte en AV
	Sud TEV	Gris	Colonnes aériennes et enterrées 4 à 5 m3	De 1 fois/sem (C1)	Ménages, entreprises*et administrations	Montlouis sur Loire, Larçay, La Ville Aux Dames (lotissement, cœur de ville) <b>Mode de collecte minoritaire</b>
Emballages et papiers =Tri sélectif	Nord TEV	X	X	X	x	Pas de collecte en AV
	Sud TEV	Jaune	Colonnes aériennes et enterrées 4 à 5 m3	1 fois/ sem (C1)	Ménages, entreprises*et administrations	Montlouis sur Loire, Larçay, La Ville Aux Dames (lotissement, cœur de ville) <b>Mode de collecte minoritaire</b>
Verre	Nord TEV	Orange	Colonnes aériennes et enterrées 3 à 4 m3	1 fois/ sem (C1)	Ménages, entreprises*et administrations	Uniquement en apport volontaire
	Sud TEV	Vert	Colonnes aériennes et enterrées 3 à 5 m3	1 fois/ sem (C1)		<b>Mode de collecte minoritaire</b>

## VISUELS DU PARC DE COLONNES

### Nord TEV



### Sud TEV



## REPARTITION DU PARC DE COLONNES

Communes	Type de contenant	Nombre de contenant/flux			Bilan
		Ordures ménagères	Emballages/papiers	Verre	Total
Azay-sur-Cher	Aérien			2	2
	Enterré*	x	x	x	0
Chançay	Aérien			4	4
	Enterré	x	x	x	0
La Ville-aux-Dames	Aérien	2	2	4	8
	Enterré	2	2	2	6
Larçay	Aérien	0	0	3	3
	Enterré	2	2	0	4
Monnaie	Aérien			13	13
	Enterré	x	x	3	3
Montlouis-s/Loire	Aérien	0	1	6	7
	Enterré	9	9	4	22
Reugny	Aérien			6	6
	Enterré	x	x	3	3
Véretz	Aérien			2	2
	Enterré	x	x	0	0
Vernou-sur-Brenne	Aérien			7	7
	Enterré	x	x	3	3
Vouvray	Aérien			14	14
	Enterré	x	x	3	3
<b>TOTAL</b>		<b>15</b>	<b>16</b>	<b>79</b>	<b>110</b>

### Collectes spécifiques des textiles



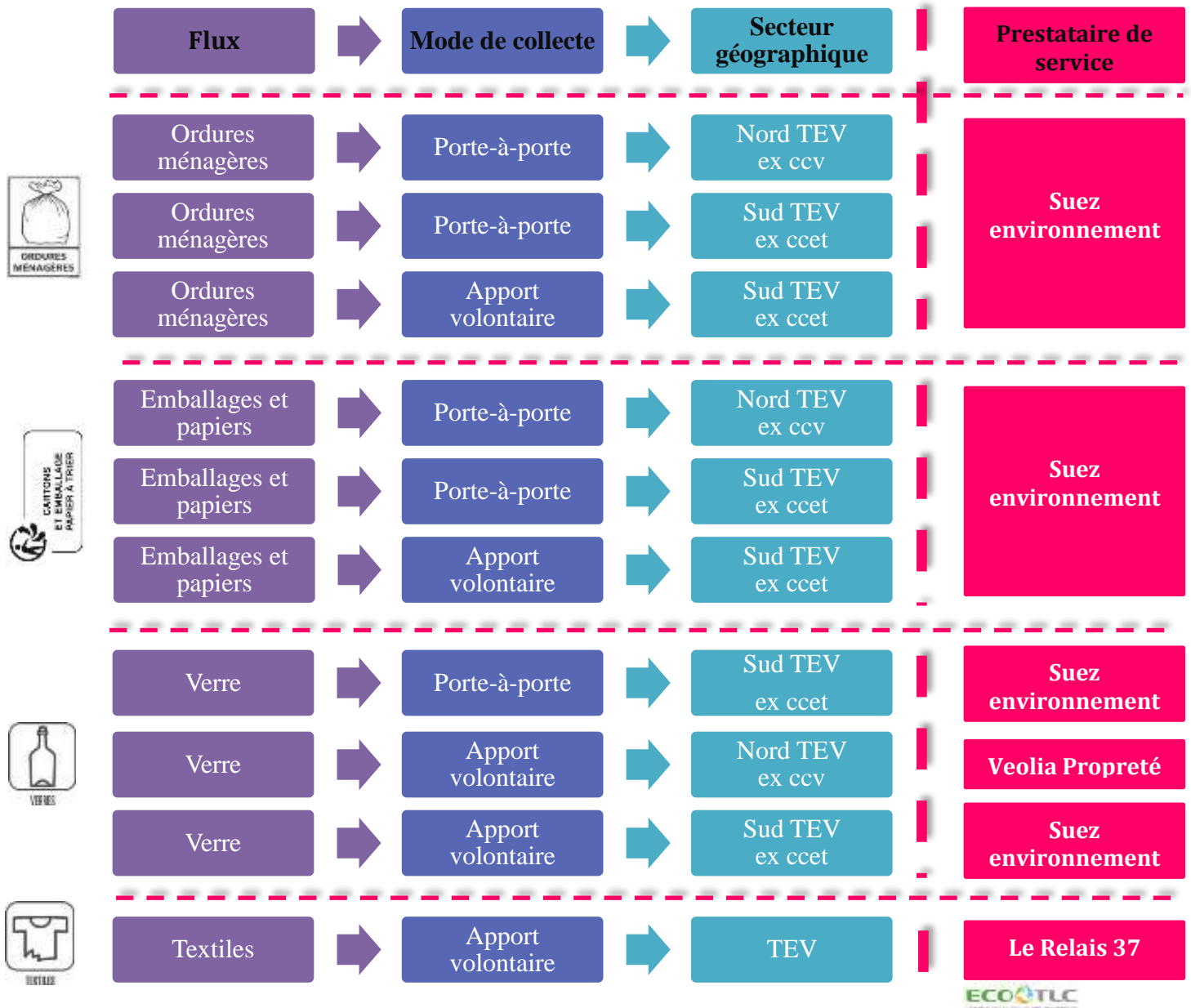
Communes	Nombre de contenant
Azay-sur-Cher	3
Chançay	2
La Ville-aux-Dames	4
Larçay	2
Monnaie	3
Montlouis-s/Loire	5
Reugny	2
Véretz	4
Vernou-sur-Brenne	6
Vouvray	4
<b>TOTAL</b>	<b>35 contenants</b>

► Dont 3 contenants installés en déchetterie.

Commune	Tonnages 2017	Tonnages 2018	Perf de collecte en kg/hab
Azay-sur-Cher	7,86	6,6	2,16
Chançay	3,32	4	3,7
La Ville-aux-Dames	13	13,6	2,6
Larçay	7,3	7,5	3,1
Monnaie	16	15,6	4
Montlouis-sur-Loire	48,9	51,6	4,8
Reugny	5,7	6,3	4
Véretz	18,5	15,3	3,5
Vernou-sur-Brenne	14,3	17,7	6,4
Vouvray	17,6	18,7	5,9
<b>en tonne</b>	<b>152,5</b>	<b>156,9</b>	<b>4</b>

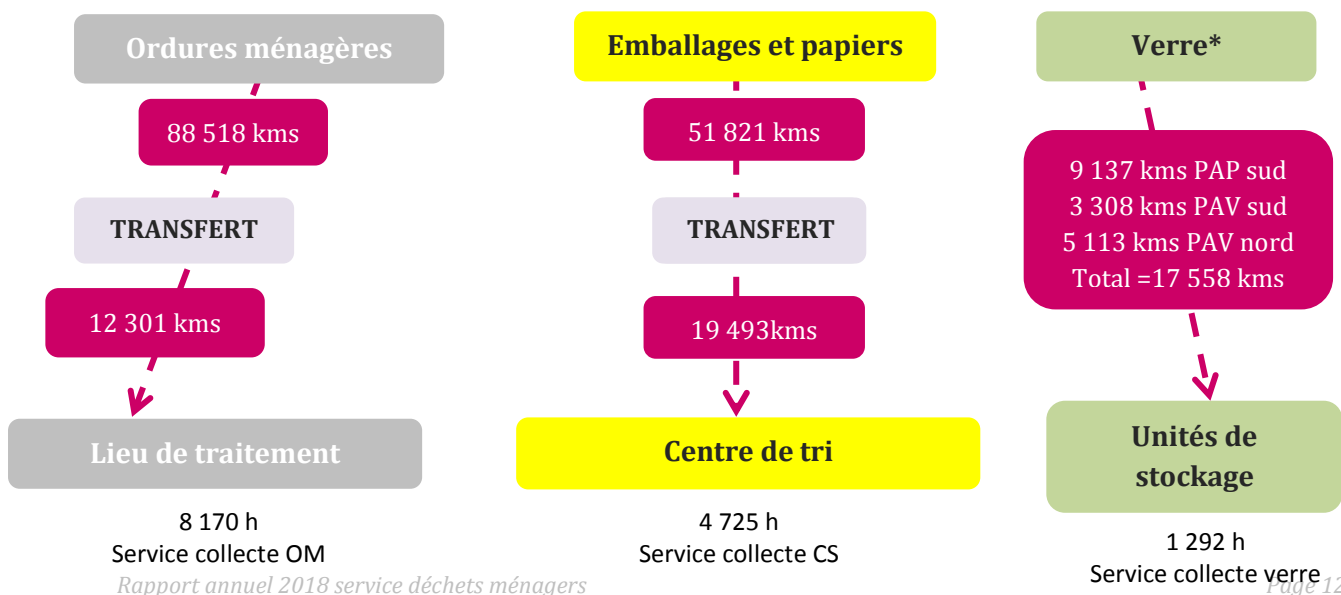
Utilisation nombre d'habitant par commune

## GESTION DES PRESTATIONS DE COLLECTE EN PAP ET AV



### Kilomètres parcourus pour les collectes (PAP et AV)

**1 89 691 km Total de kms** (\* sans verre dech. Vernou)



## 2.3 Les déchetteries intercommunales

En 2018, les administrés du territoire ont accès à un réseau de déchetterie dense :

- ▶ **2 déchetteries intercommunales** situées sur le territoire (Montlouis et Vernou)
- ▶ **2 déchetteries métropolitaines** (Tours Métropole Val de Loire)
- ▶ **1 plateforme végétaux intercommunale** située à Azay sur Cher
- ▶ **Bennes de collecte** de 15 m<sup>3</sup> à Monnaie (déchets verts et cartons)

### LOCALISATION DES INSTALLATIONS



## Modalités d'accès aux sites

SITES	PERIMETRE	UTILISATEUR			CONDITIONS DEPOTS		Ouverture
	Communes	Particulier	Professionnel	Admin.	Techniques	Financières	
Déchetterie de Montlouis s/ L.	TEV	✓		✓	Limite dépôts à 3m <sup>3</sup> jours Véhicule < 3.5T Carte d'accès	Gratuit sauf pour les PRO : • Forfait de 800 € pour 50 m <sup>3</sup>	Annuelle
Déchetterie de Vernou s/Br.	TEV + Noizay	✓	✓	✓	Limite dépôts à 3m <sup>3</sup> jours Véhicule < 3.5T Macaron et carte accès	• Forfait de 500 € pour 25 m <sup>3</sup> • Paiement de 25 € le m <sup>3</sup>	Annuelle
Déchetterie du Cassantin à Chanceaux s. Ch.	Monnaie	✓			Selon condition de Tours Métropole Val de Loire	Facturation au passage par la TEV	Annuelle
Déchetterie de Saint Pierre des Corps	5 communes Sud TEV	✓			✓	✓	Annuelle
Plateforme déchets verts	Azay, Véretz et Larçay	✓			Limite dépôts à 3m <sup>3</sup> jours Titre accès déch. Montlouis	Gratuit	Périodique
Bennes temporaires à Monnaie	TEV	✓	✓		Identiques conditions des déchetteries intercommunales		Périodique

## Gestion des sites intercommunaux

<b>2 déchetteries intercommunales</b>	Marchés publics Exploitation haut et bas de quai Convention avec Com Com du Val d'Amboise pour Noizay	Suez Environnement
<b>1 plateforme « végétaux » intercommunale</b>	Marché public/convention Gardiennage Broyage et valorisation	Suez Environnement Entreprises extérieures
<b>Bennes de collecte déchets verts et carton</b>	Marché public/convention Gardiennage Rotation des bennes	Mairie de Monnaie Suez Environnement

## Sites métropolitains

<b>Déchetterie du Cassantin à Chanceaux s. Ch.</b>	Conventionnement pluriannuel depuis 2014	Tours Métropole Val de Loire
<b>Déchetterie du « Bois des plantes » à Saint Pierre des Corps</b>	Conventionnement pluriannuel depuis 2017	Tours Métropole Val de Loire

### 2.3.1 Déchetterie intercommunale du Pas D'amont

#### Coordonnées :

Chemin Du Pas d'Amont  
37270 MONTLOUIS SUR LOIRE  
[www.touraineestvallees.fr](http://www.touraineestvallees.fr)



#### Horaire d'ouverture

Ouvertures 2018	Du lundi au vendredi	Le samedi
<b>Horaires d'hiver</b> 1er octobre au 31 mars	9h à 12h30 15h à 17h30	8h30 à 12h30 13h30 à 17h30
<b>Horaires d'été</b> 1er avril au 30 septembre	9h à 12h30 15h à 18h30	8h30 à 12h30 13h30 à 18h30

Ouverte 6 jours/7.

Fermée les jours fériés.

Déchets autorisés	Acceptés	Refusés	Contenants	Observations
<b>Cartons bruns</b>	✓		Benne de 30 m3 ouverte	
<b>Déchets verts</b>	✓		Bennes de 30 m3 ouverte	
<b>Ferrailles et métaux</b>	✓		Benne de 30 m3 ouverte	Hors mobilier
<b>Verre ménager</b>	✓		Colonne aérienne	
<b>Terre et gravats</b>	✓		Benne de 10 m3 ouverte	
<b>Batteries usagées et piles</b>	✓		Contenants spécifiques	Corepile
<b>Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)</b>	✓		Benne de 30 m3 fermée	Ménagers Eco système
<b>Encombrants</b>	✓		Benne de 30 m3 ouverte	
<b>Lampe et néons recyclables</b>	✓		Contenant spécifique	ESR
<b>Déchets d'Equipment Ameublement usagés ménagers (DEA)</b>	✓		Benne spécifique de 30 m3 ouverte	Ménagers Depuis 01/03/17 Eco-mobilier
<b>Cartouches d'encres usagées</b>	✓		Local déchets dangereux contenant spécifique	
<b>Bois</b>	✓		Benne de 30 m3 ouverte avec encombrant	En mélange avec les encombrants depuis 01/03/17
<b>Clichés radiographiques</b>	✓		Benne de 30 m3 ouverte	PSF37
<b>Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI)</b>		✓		
<b>Huiles de vidanges et alimentaires</b>	✓		Contenants spécifiques	Ménagers
<b>Pots de peintures, les phytosanitaires</b>	✓		Contenants spécifiques	Ménagers
<b>Acides/bases, aérosols, emballages souillés vides</b>	✓		Contenants spécifiques	Ménagers
<b>Capsules Nespresso</b>	✓		Contenants spécifiques	Ménagers
<b>Extincteurs, pneumatiques, bouteilles de gaz, amiante</b>		✓		

## 2.3.2 Déchetterie intercommunale de Vernou sur Brenne

### Coordonnées :

Lieu-dit Foujoin

37210 Vernou sur Brenne

[www.touraineestvallees.fr](http://www.touraineestvallees.fr)



### Horaire d'ouverture

Ouvertures 2018	Lundi et vendredi	Mardi et jeudi	Mercredi et samedi
<b>Horaires d'hiver 1er novembre au 28 février</b>	14h à 17h	9h à 12h	9h à 12h 14h à 17h
<b>Horaires d'été 1er mars au 31 octobre</b>	14h à 18h	9h à 12h	9h à 12h 14h à 18h

Ouverte 6 jours/7.

Fermée les jours fériés.

Déchets autorisés	Acceptés	Refusés	Contenants	Observations
<b>Cartons bruns</b>	✓		Benne de 30 m3 ouverte	
<b>Déchets verts</b>	✓		Bennes de 30 m3 ouverte	
<b>Ferrailles et métaux</b>	✓		Benne de 30 m3 ouverte	Hors mobilier
<b>Verre ménager</b>	✓		Benne de 15 m3 ouverte	
<b>Terre et gravats</b>	✓		Benne de 10 m3 ouverte	
<b>Batteries usagées et piles</b>	✓		Contenants spécifiques	Corepile
<b>Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)</b>	✓		Benne de 30 m3 fermée	Ménagers Eco système
<b>Encombrants</b>	✓		Benne de 30 m3 ouverte	
<b>Lampe et néons recyclables</b>	✓		Contenant spécifique	ESR
<b>Déchets d'Equipment Ameublement usagés ménagers (DEA)</b>	✓		Benne spécifique de 30 m3 ouverte	Ménagers Depuis 05/01/15 Eco mobilier
<b>Cartouches d'encres usagées</b>	✓		Local déchets dangereux contenant spécifique	
<b>Bois</b>	✓		Benne de 30 m3 ouverte avec encombrant	En mélange avec les encombrants depuis 05/01/15
<b>Clichés radiographiques</b>	✓		Benne de 30 m3 ouverte	PSF37
<b>Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI)</b>	✓		Boîtes DASTRI et Contenants spécifiques	DASTRI Particuliers en auto-médication
<b>Huiles de vidanges et alimentaires</b>	✓		Contenants spécifiques	Ménagers
<b>Pots de peintures, les phytosanitaires</b>	✓		Contenants spécifiques	EcoDDS Ménagers
<b>Acides/bases, aérosols, emballages souillés vides</b>	✓		Contenants spécifiques	EcoDDS Ménagers
<b>Capsules Nespresso</b>	✓		Contenants spécifiques	Ménagers
<b>Extincteurs, pneumatiques, bouteilles de gaz, amiante</b>		✓		

### 2.3.3 Plateforme « végétaux » intercommunal

#### Coordonnées :

Lieu-dit La Foltière  
37270 Azay sur Cher

[www.touraineestvallees.fr](http://www.touraineestvallees.fr)



#### Horaire d'ouverture

Ouvertures 2018	Le samedi
Du 1 <sup>er</sup> avril à fin novembre/début déc.	9h à 12h 14h à 17h

Fermée les jours fériés.

Déchets autorisés	Acceptés	Refusés	Observations
<b>Déchets verts</b> Feuilles mortes Tontes de pelouse Tailles de haies (max 18 cm de diamètre) Résidus d'élagage et petits branchages	✓		Déversement directement au sol dans les casiers de stockage
Ordures ménagères Déchets industriels Déchets putrescibles (à l'exception des déchets de jardin) Déchets anatomiques et infectieux Les déchets d'amiante ou des dérivés, le fibrociment Les déchets de construction et issus de l'ameublement Etc		✓	

#### NOUVEAUTE 2018

- **Agrandissement de la plateforme végétaux**
- Installation ICPE soumise à déclaration
- Service de proximité, complémentaire à celui des déchetteries intercommunales
- Site évolutif



### 2.3.4 Bennes de collecte déchets verts et cartons

#### Coordonnées :

Rue des Chesneaux  
37380 Monnaie

[www.touraineestvallees.fr](http://www.touraineestvallees.fr)



#### Horaire d'ouverture

Ouvertures 2018	<b>Le samedi*</b>
<b>D'avril à fin novembre/début déc.</b>	13h30- 18h00

Fermé les samedis fériés.

#### Calendrier 2018 \*

MOIS	DATES
AVRIL	Les samedis : 7, 14, 21 et 28
MAI	Les samedis : 5, 12, 19 et 26
JUIN	Les samedis : 2, 9, 16, 23 et 30
JUILLET	Les samedis : 7, 21 et 28
AOÛT	Les samedis 4 et 18
SEPTEMBRE	Les samedis : 1er, 8, 15, 22 et 29
OCTOBRE	Les samedis : 6, 13, 20 et 27
NOVEMBRE	Les samedis : 3, 10, 17 et 24
DECEMBRE	Le samedi : 1er

Tous les samedis du 7 avril au 1er décembre 2018 sauf le 14 juillet et les 11 et 25 août 2018.

Déchets autorisés	Acceptés	Refusés	Contenants	Observations
<b>Cartons bruns</b>	✓		1 Benne de 15 m3 ouverte	Peu de dépôts
<b>Déchets verts</b>	✓		2 à 3 Bennes de 15 m3 ouverte	Augmentation des dépôts

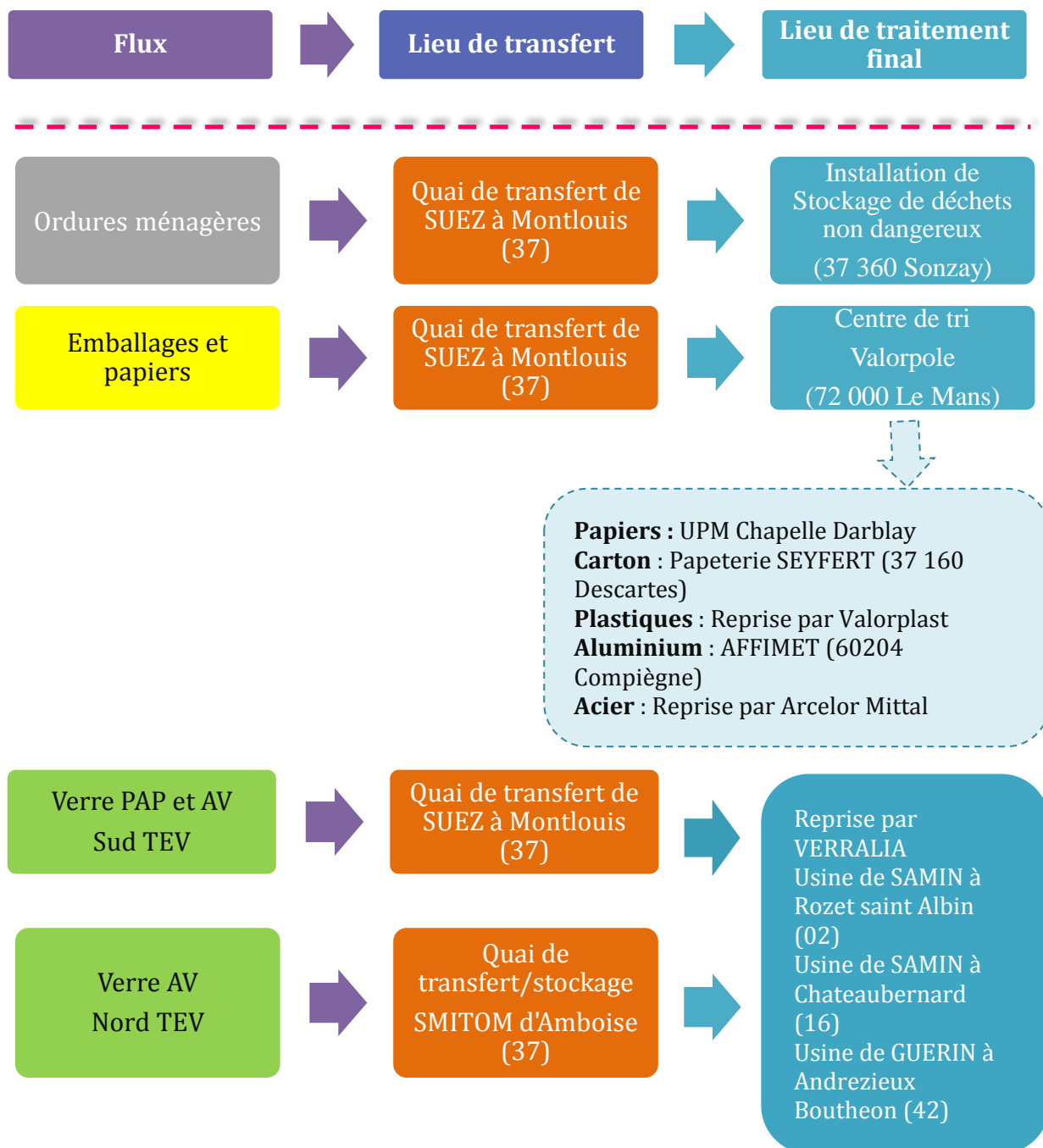


- Service de proximité proposé annuellement depuis 2014.
- Prestation complémentaire à celle proposée en déchetterie.
- Gardiennage effectué par la municipalité.

### 3. Organisation du traitement

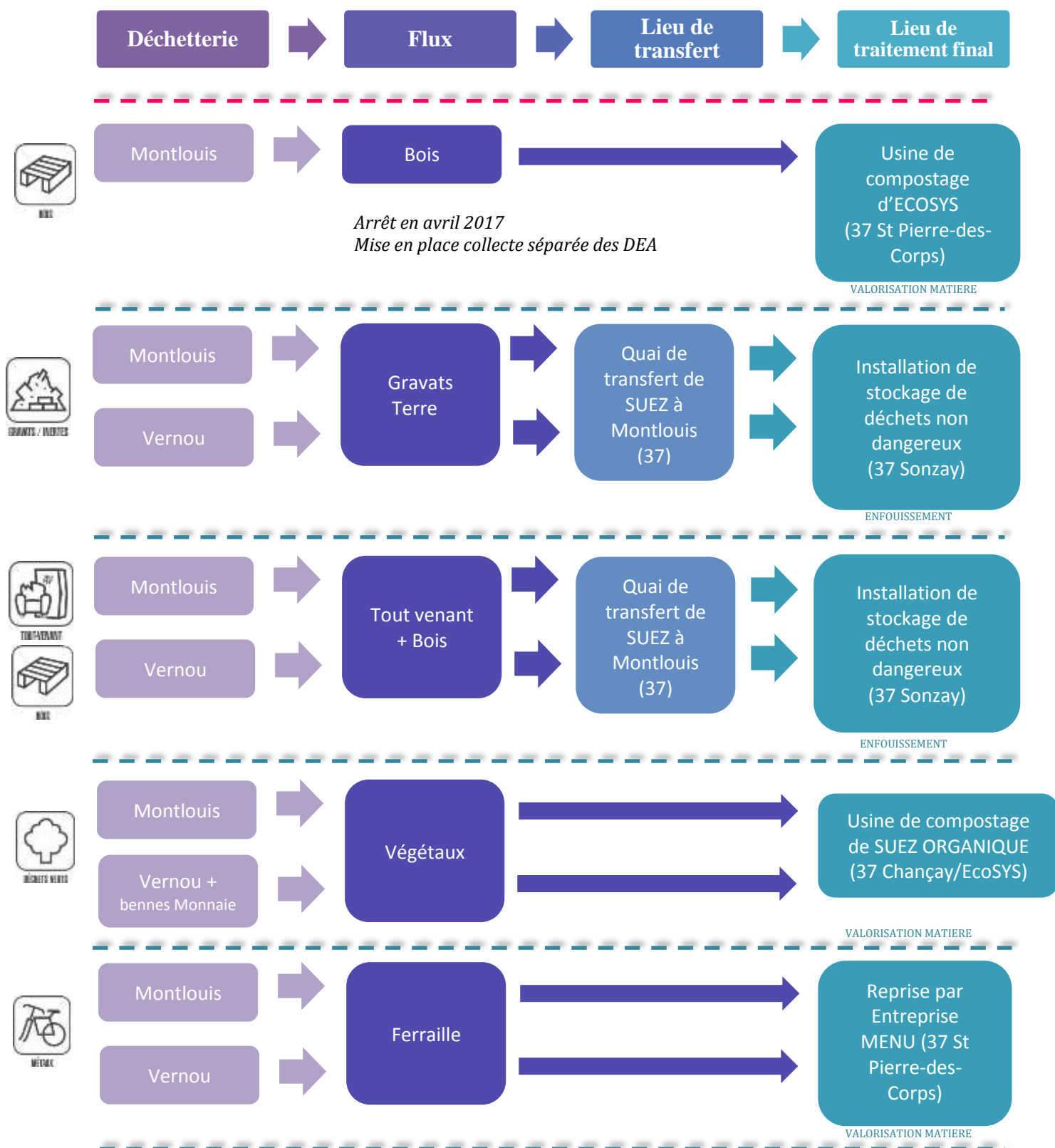
#### 3.1 Traitement des déchets collectés en PAP et AV

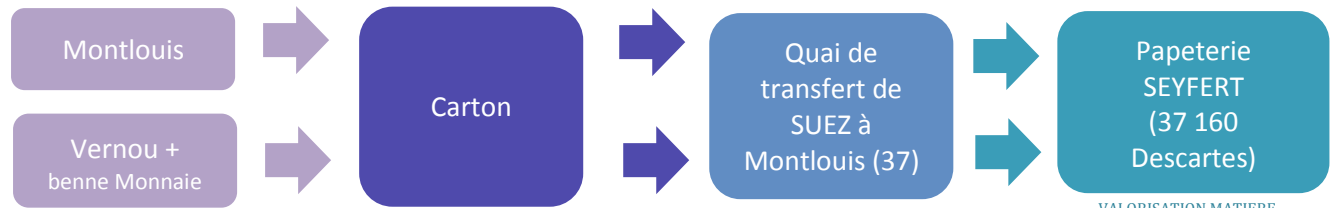
Le schéma suivant présente pour chaque flux collecté en porte-à-porte et en apport volontaire, le lieu de traitement final ainsi que le lieu de transfert éventuel :



### 3.2 Traitement des déchets collectés en déchetterie

Le schéma suivant présente pour chaque flux collecté en déchetterie, le lieu de traitement final ainsi que le lieu de transfert éventuel :





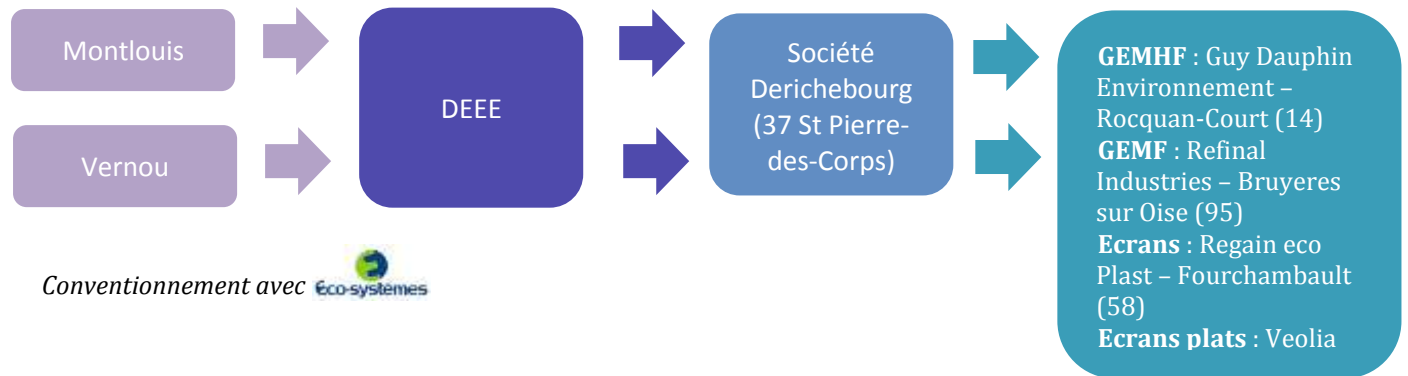
Conventionnement avec CITEO

VALORISATION MATIERE



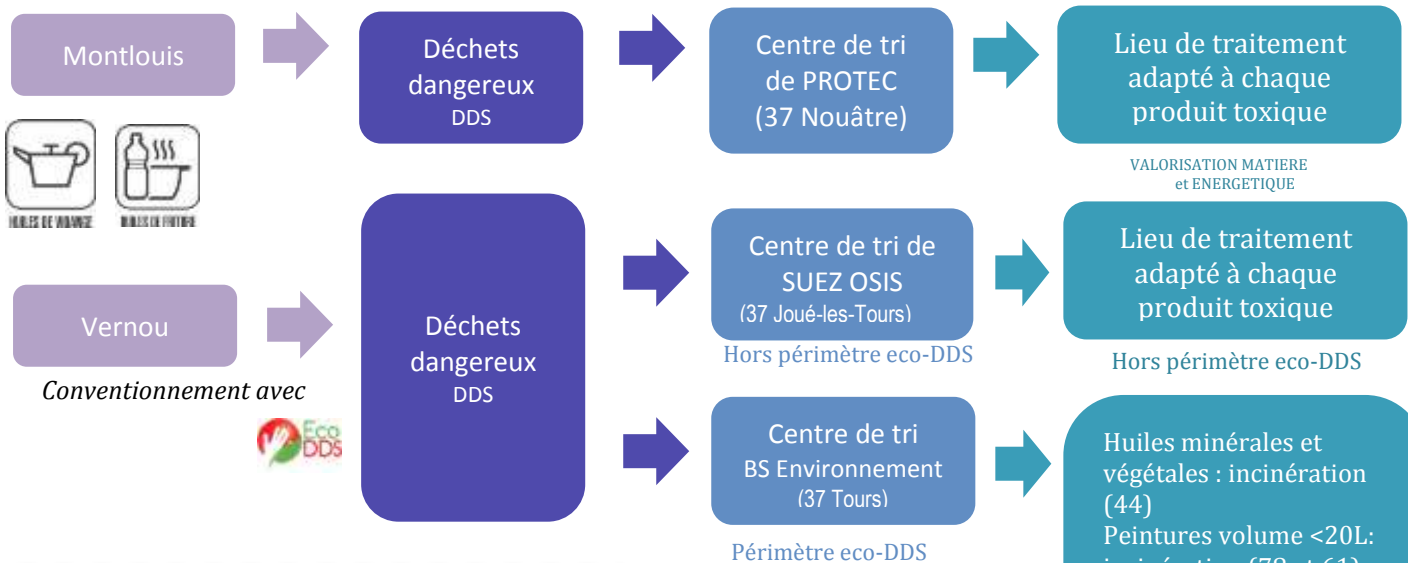
Conventionnement avec CITEO

VALORISATION MATIERE



Conventionnement avec Eco-systemes

VALORISATION MATIERE

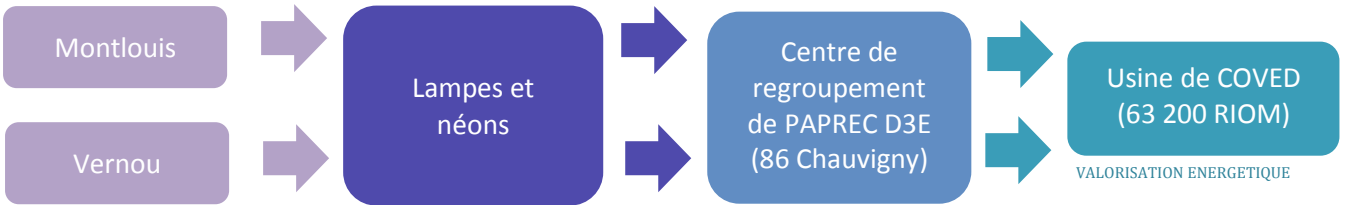


Conventionnement avec Eco-DDS

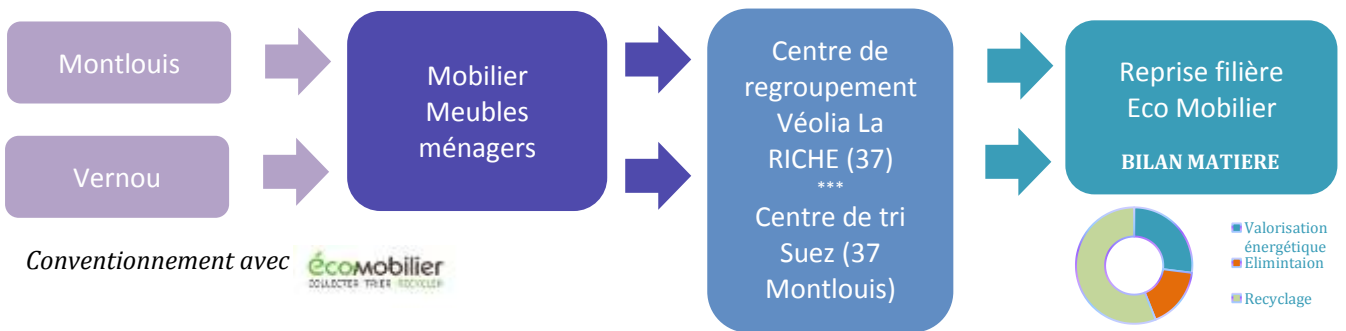
VALORISATION MATIERE et ENERGETIQUE

**Capsules Nespresso :**  
Collecte dans les 2 déchetteries.  
Collecte par SUEZ Environnement (37)

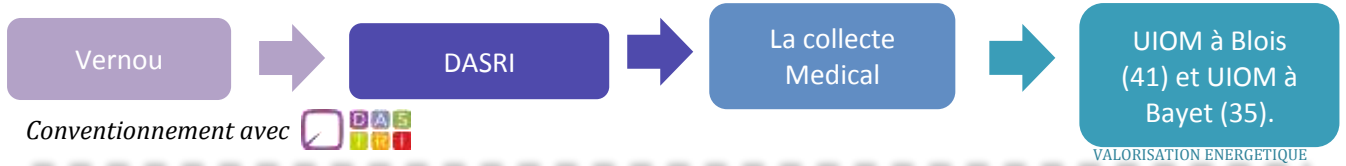
Périmètre eco-DDS



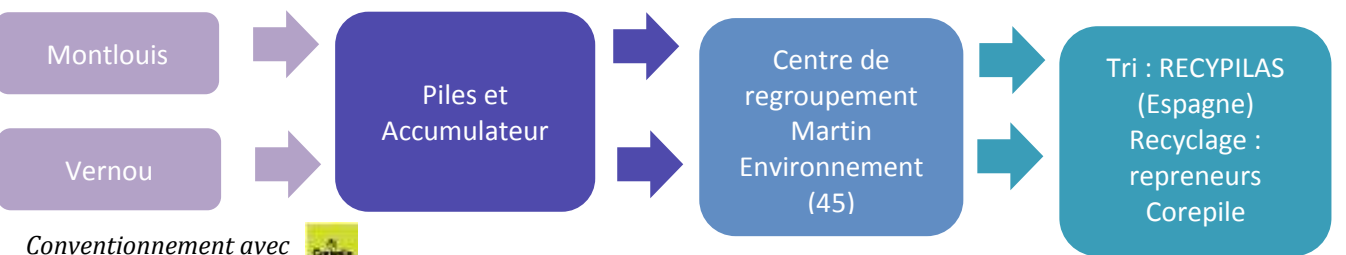
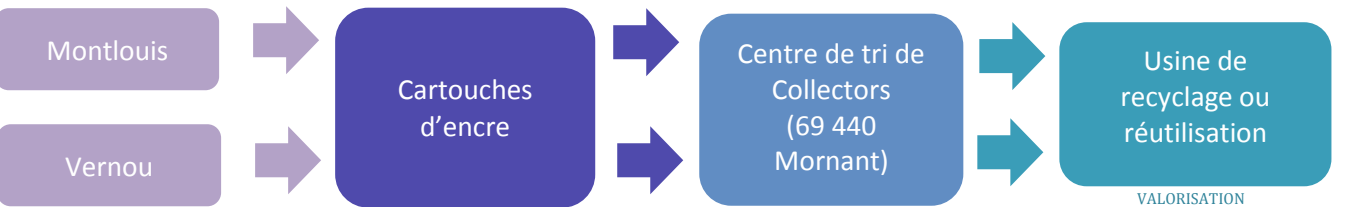
Conventionnement avec recylum



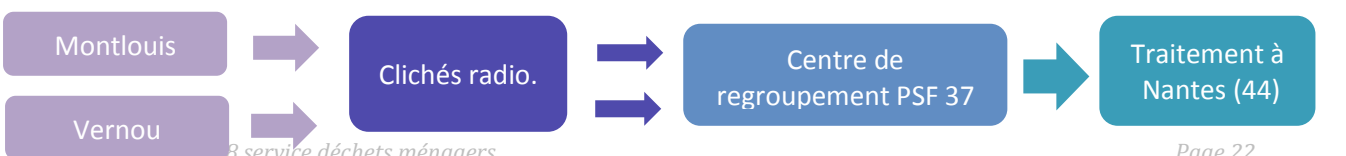
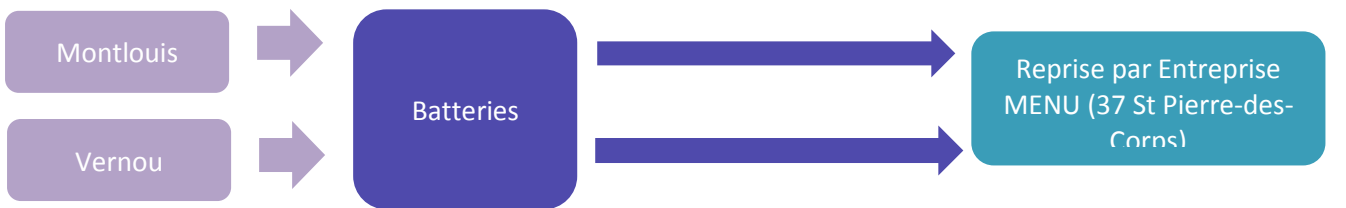
Conventionnement avec ecomobilier



Conventionnement avec

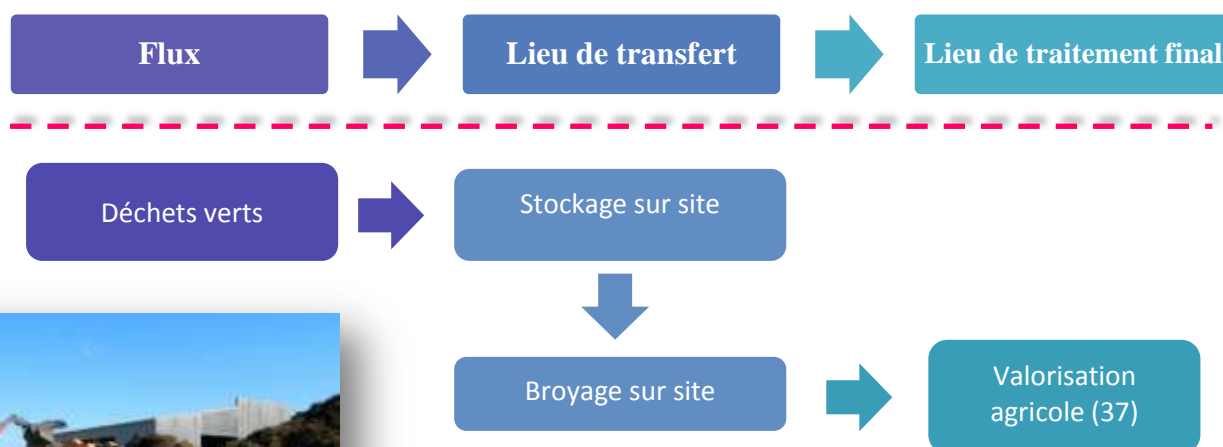


Conventionnement avec Corepile



### 3.3 Traitement des déchets collectés sur plateforme végétaux

Le schéma suivant présente pour le flux collecté sur la plateforme le lieu de traitement final ainsi que le lieu de transfert éventuel :



PLATEFORME DECHETS VERTS

## 4. La production des tonnages : bilan 2018

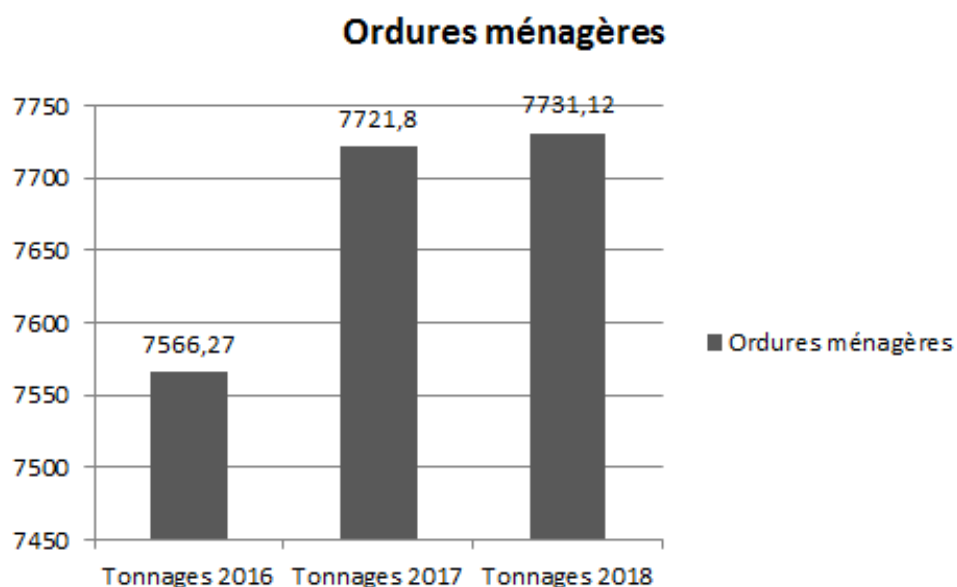
Les tonnages produits pour chaque type de déchets sont présentés ci-dessous.

Il s'agit dans l'ordre :

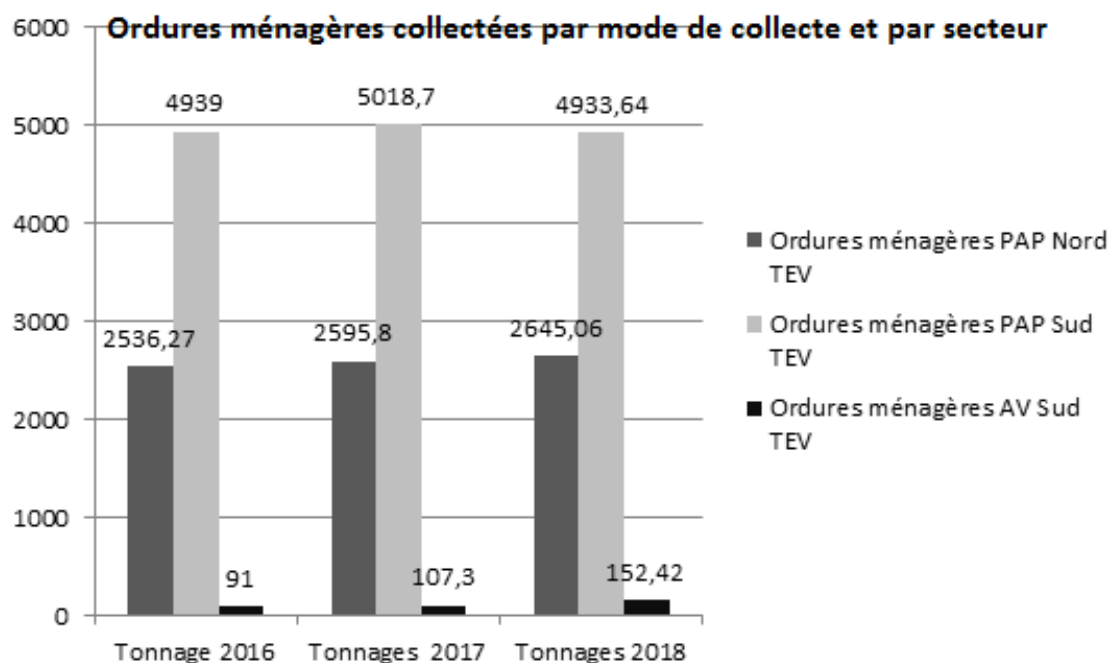
- Du flux ordures ménagères résiduels
- Du flux déchets ménager recyclables (tri sélectif)
- Du flux emballages en verre
- Des déchets déposés en déchetteries (TEV)
- Des végétaux déposés sur la plateforme déchets verts (TEV)
- Des déchets déposés dans les bennes à Monnaie
- Des déchets valorisés en 2018
- D'une synthèse de la production 2018
- De l'évolution des tonnages depuis 2015

## 4.1 Collecte des ordures ménagères

En 2018, 7 731.12 T d'ordures ménagères ont été collectées lors des collectes en porte-à-porte et en apport volontaire sur le territoire.



Données 2016 = somme des tonnages collectés par l'es CCV et l'ex CCET en 2016.



Nord TEV = Ex CCV et sud TEV = ex CCET

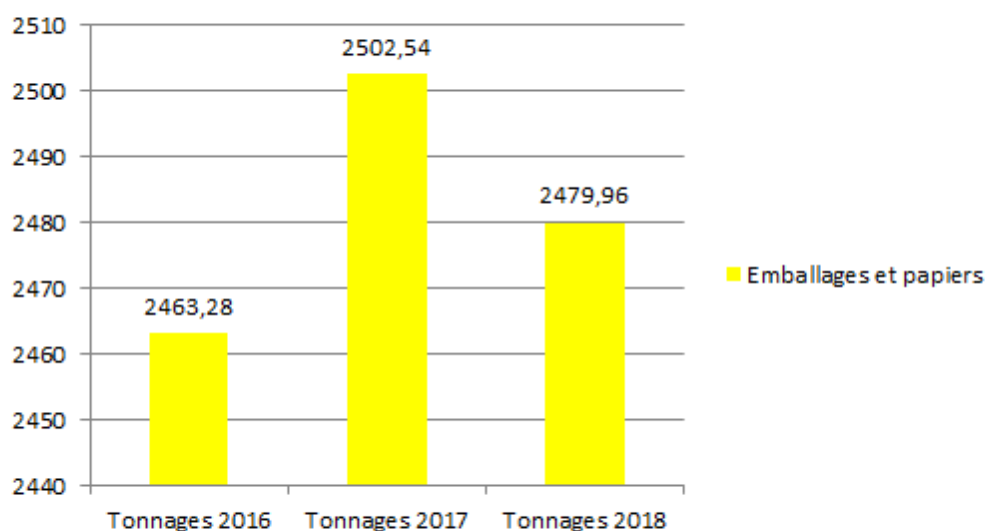
Performance de collecte en KG/HAB	Ordures ménagères 2018
<b>Collecte en PAP</b>	192.3
<b>Collecte en AV</b>	3.8
	<b>196.1</b>

- Tonnage OMR stable par rapport à 2017

## 4.2 Collecte des emballages et papiers (collecte sélective)

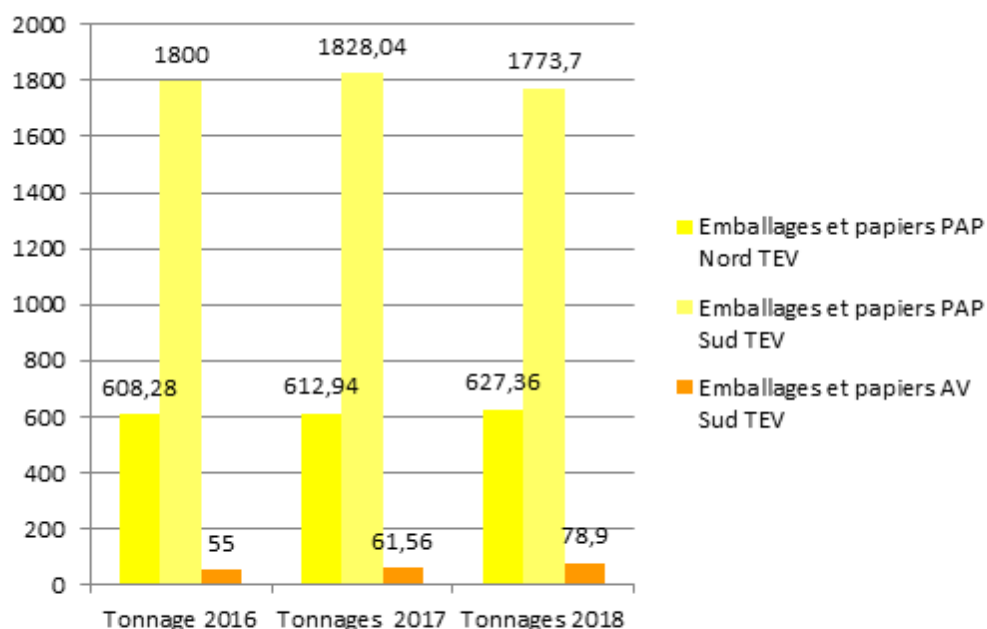
En 2018, 2 479.96 T d'ordures ménagères ont été collectées lors des collectes en porte-à-porte et en apport volontaire sur le territoire.

### Emballages et papiers en mélange



Données 2016 = somme des tonnages collectés par l'ex CCV et l'ex CCET en 2016.

### Tri sélectif collecté par mode de collecte et par secteur



Nord TEV = Ex CCV et sud TEV = ex CCET - En tonne

Tri sélectif	2016	2017	2018
<b>KG/HAB TEV</b>	<b>62.5</b>	<b>63.5</b>	<b>63</b>
<i>Ref nationale (2016)</i>	<i>37.3</i>	<i>37.3</i>	<i>37.3</i>
<i>ref régionale (2016) Centre Val de Loire</i>	<i>40.4</i>	<i>nb</i>	<i>nb</i>

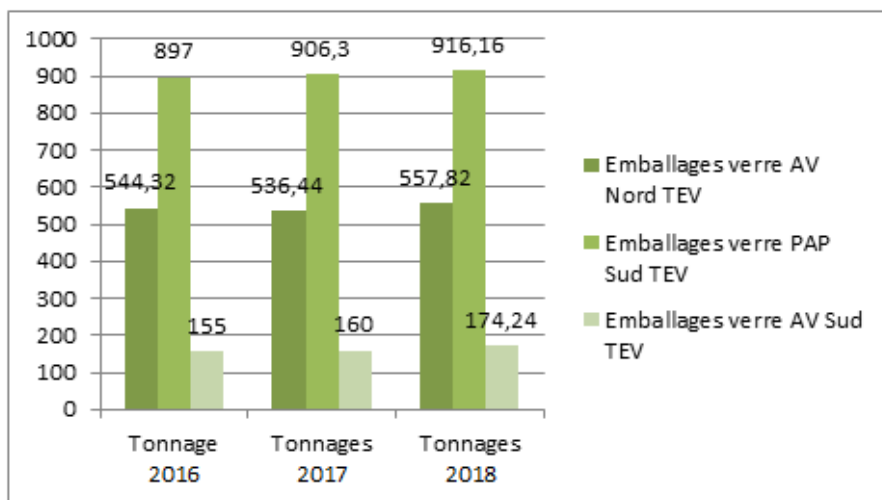
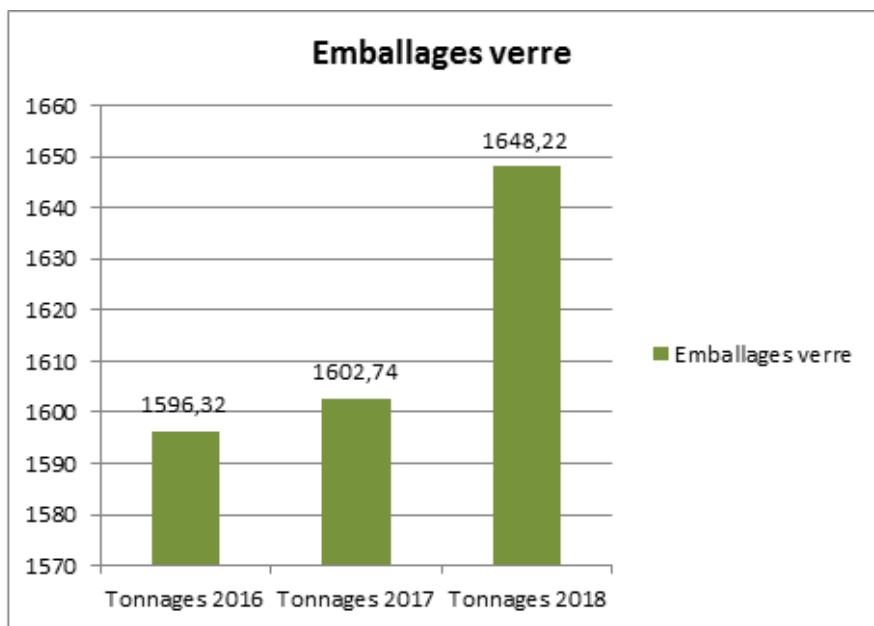
Base pop = TEV = 39 414 hab

Nb : non disponible

- La majorité du tri sélectif est collectée en porte-à-porte, seul le sud TEV dispose de quelques points d'apport volontaire pour le tri sélectif.
- Les modes de pré-collecte sont différents sur le nord TEV et Sud TEV. Les cartons sont acceptés dans les bacs de tri au sud TEV et refusés au nord TEV (dépôts uniquement en déchetteries).
- La performance de collecte du tri sélectif est stable sur le territoire depuis 3 ans mais reste bien supérieur aux référentiels.

### 4.3 Collecte des emballages en verre

En 2018, **1 648.22 T** d'ordures ménagères ont été collectées lors des **collectes en porte-à-porte et en apport volontaire sur le territoire** (hors verre benne verre déchetterie Vernou sur Brenne).



### Verre collecté par mode de collecte et par secteur

Nord TEV = Ex CCV et sud TEV = ex CCET  
En tonne

Verre	2016	2017	2018
KG/HAB TEV sans dech	40.5	40.6	41.8
KG/HAB TEV avec dech	x	44.7	46.5
Ref nationale (2016)	31.2	nb	nb
ref régionale (2016) Centre Val de Loire	34,1	nb	nb

Base pop = TEV = 39 414 hab

Nb : non disponible

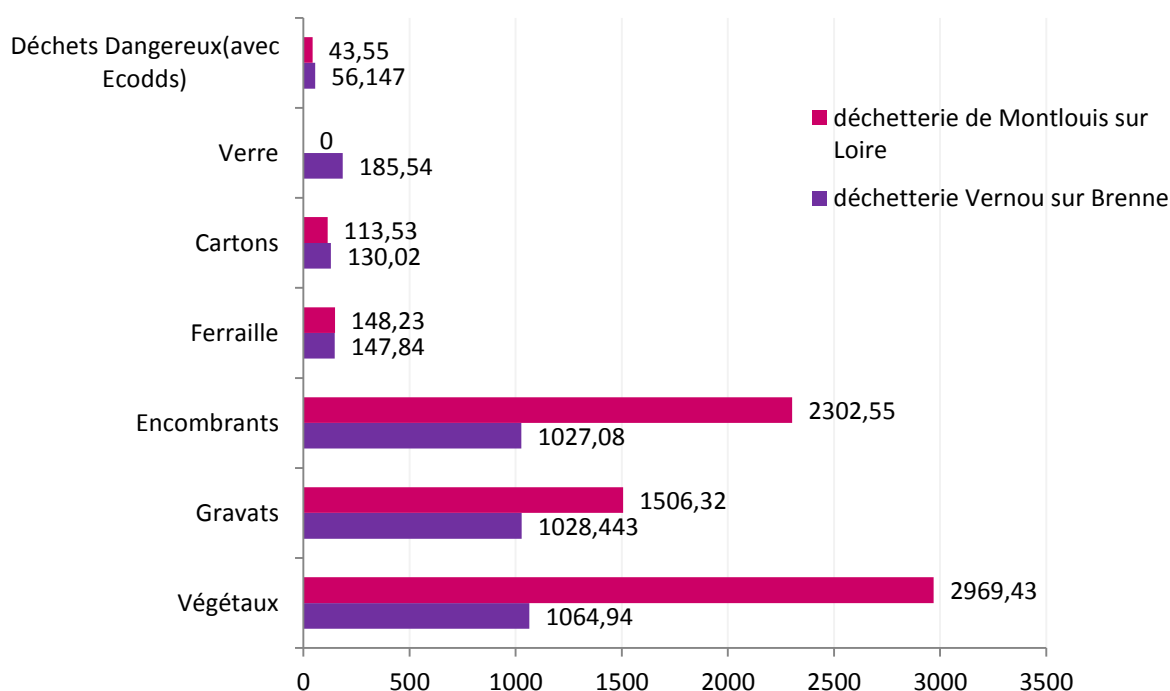
- Les emballages en verre sont collectés uniquement en apport volontaire au nord TEV et majoritairement en porte-à-porte au sud TEV. La collectivité souhaite harmoniser le mode de collecte dans les prochaines années. C'est un levier d'optimisation de collecte fort.
- En 2017, 163.5 t de verre ont été collectés à la déchetterie de Vernou sur Brenne, qui dispose depuis plus de 12 ans d'une benne pour le verre. **En 2018, 185.5 tonnes de verre ont été collectés à la déchetterie de Vernou.** On observe une augmentation des tonnages chaque année.
- Les performances de collecte sur le territoire ne cessent d'augmenter.

#### 4.4 Déchets déposés en déchetterie

En 2018, **11 457.5 T** de déchets ont été collectés dans les **déchetteries intercommunales** de la TEV soit **290.7 kg/hab**

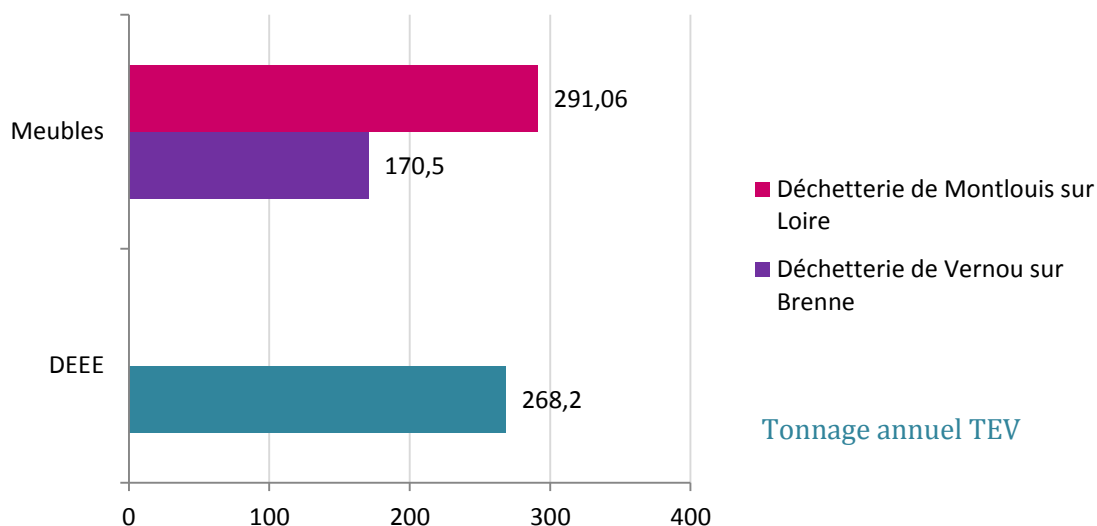
Le détail par flux est présenté ci-dessous :

#### Tonnages collectés par déchetteries et par flux en tonne



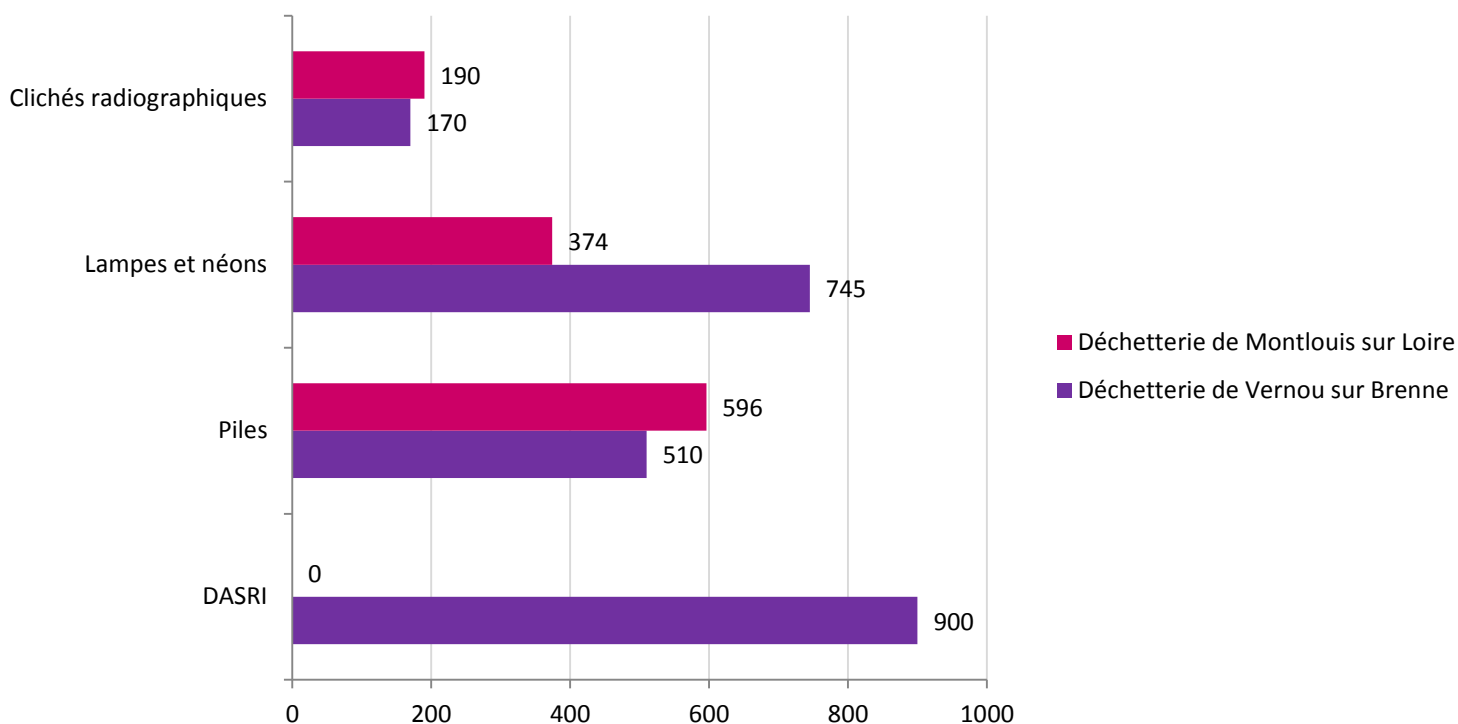
Total de 10 724 T en 2018

### Tonnage déchets spécifiques : DEEE et meubles en Tonne



Total de 730 T en 2018

### Tonnage déchets spécifiques : DEEE et meubles en kg



Total de 3.5 T en 2018

Déchetteries	Végétaux	Gravats	Encombrants	Ferraille	Cartons	Verre	DEEE	Meubles	Piles	DDS	DASRI	Lampes + néons
Tonnages 2017	4372,0	2517,0	3267,5	300,0	237,0	163,5	259,0	435,0	2,6	66,3	0,1	0,9
Ratio 2017 en kg/hab	111,0	63,8	83,0	7,6	6,0	4,0	6,5	11,0	0,1	1,6	<0,5	<0,5
<b>Tonnage 2018</b>	<b>4034,4</b>	<b>2534,8</b>	<b>3329,6</b>	<b>296,1</b>	<b>243,6</b>	<b>185,5</b>	<b>268,2</b>	<b>461,6</b>	<b>1,1</b>	<b>99,7</b>	<b>0,1</b>	<b>1,1</b>
<b>Ration 2018 en kg/hab</b>	<b>102,3</b>	<b>64,3</b>	<b>84,5</b>	<b>7,5</b>	<b>6,2</b>	<b>4,7</b>	<b>6,8</b>	<b>11,7</b>	<b>&lt;0,5</b>	<b>2,5</b>	<b>&lt;0,5</b>	<b>&lt;0,5</b>
<b>Evolution -1.4 %</b>	▼▼▼▼	▲	▲▲	▲	▲	▲▲	▲	▲▲	▼	▲▲	=	▲

Les dépôts déchets effectués entre 2017 et 2018 ont évolués sur les déchetteries intercommunales, comme suit :

- Baisse significative des tonnages de végétaux de 8.7 kg/hab

=>En parallèle, augmentation des dépôts sur la plateforme végétaux d'Azay sur Cher et une augmentation de la fréquentation dans les déchetteries métropolitaines (Saint Pierre des corps).

- Tonnages stables pour les principaux autres déchets.

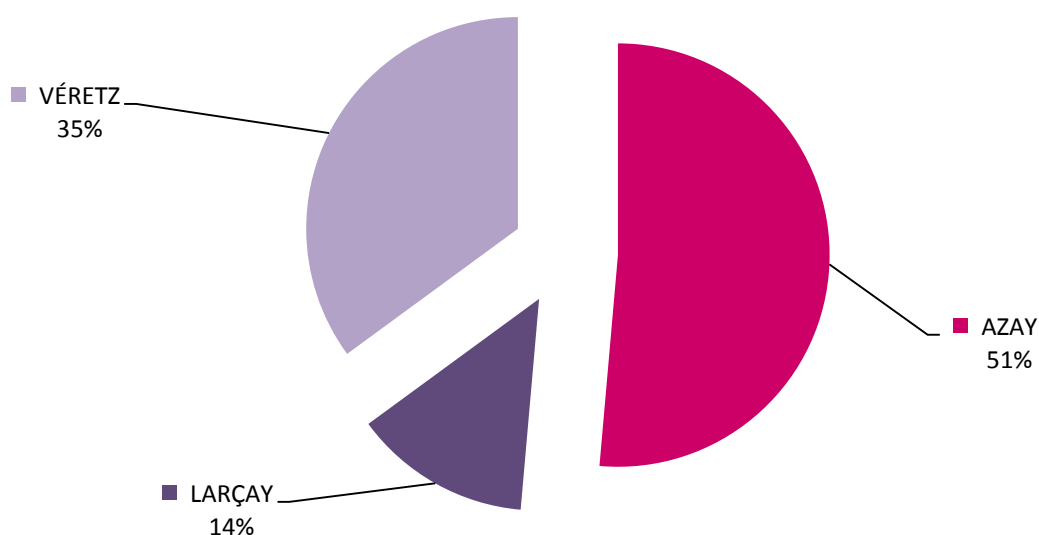
#### 4.5 Végétaux déposés sur la plateforme /benne Monnaie

##### Plateforme :

En 2018, **800T** de déchets verts ont été déposés et broyés sur la plateforme intercommunales située à Azay sur Cher.

- **7 287** entrées en 2018 (+2 470 entrée par rapport à 2017)
- 40 samedis d'ouverture
- 3 communes autorisées (particuliers)
- 3 prestations de broyage

##### Nombre de passages par commune



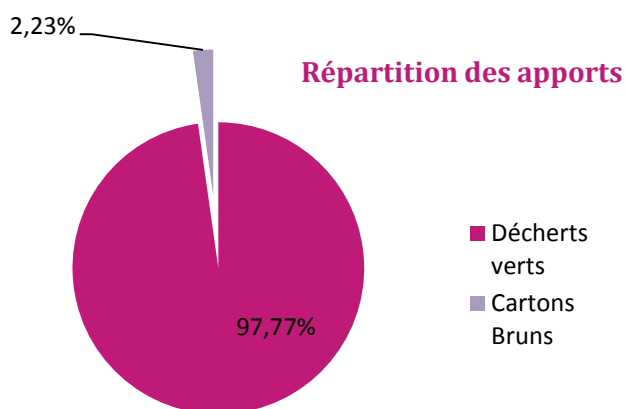
<b>AZAY</b>	3 748 passages
<b>LARÇAY</b>	988 passages
<b>VÉRETZ</b>	2 557 passages
	<b>7 287 passages</b>

## Benne Monnaie :

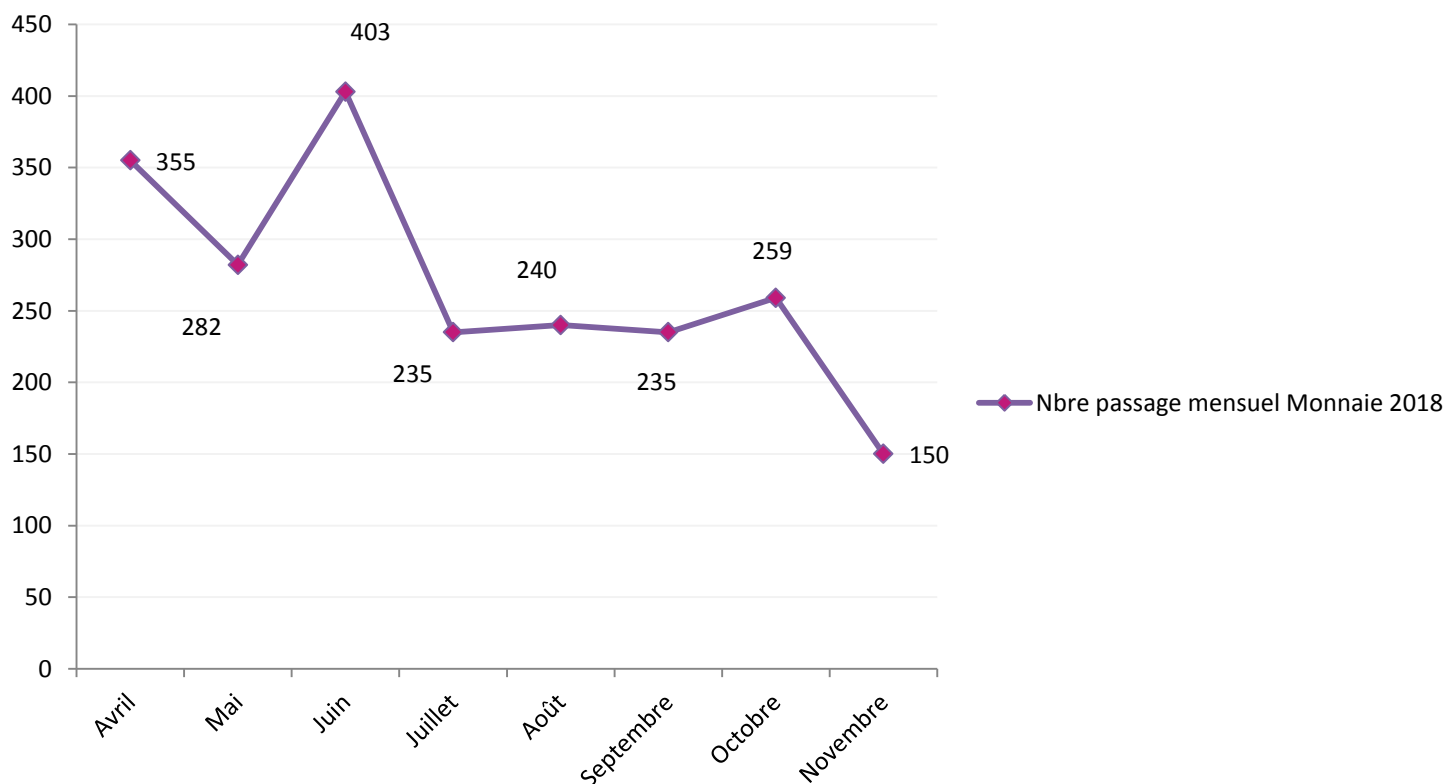
En 2018, **189.7 T** de déchets verts et cartons ont été déposés dans les bennes à Monnaie.

- **2 159** entrées en 2018 (+186 entrées par rapport à 2017)
- 32 samedis d'ouverture
- 10 communes autorisées (particuliers + pro)
- Nombre de bennes en place : 87 bennes végétaux + 31 bennes cartons

	Déchets verts	Cartons Bruns
2018	185,47 T	4,23 T
2017	192,86 T	4,04 T



## Nombre de passages mensuel Monnaie 2018

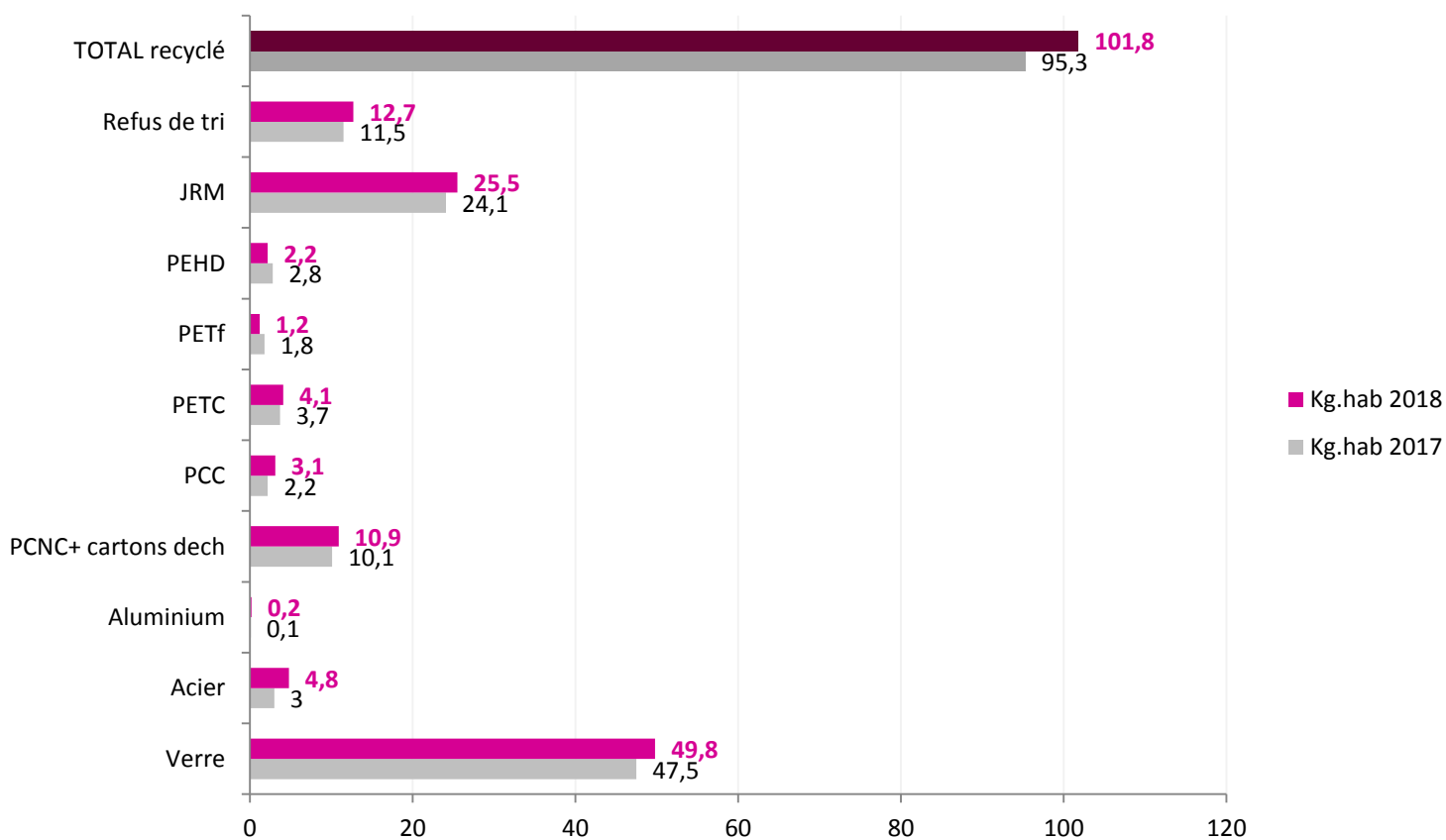


## 4.6 Valorisation et recyclage

En 2018, **10 225 tonnes** de déchets ont été recyclés, compostés ou valorisés.

Valorisation des déchets collectés dans **le flux sélectif**.

avec stock t4 2018	Tonnages recyclés	Kg.hab en 2018	Perf. /flux	
Verre	1963,97	49,8	<b>49,8</b>	Verre
Acier	192,455	4,8	5	Métaux
Aluminium	10,37	0,2		
PCNC + cartons dech.	429,743	10,9	<b>14</b>	cartons
PCC	125,07	3,1		
PETC	162,44	4,1	<b>7,5</b>	Plastique
PETf	47,159	1,2		
PEHD	86,612	2,2		
JRM	1004,9	25,5	<b>25,5</b>	Papiers
Refus de tri	502,517	12,7		
Gros de mag	0	0		
<b>TOTAL</b>	<b>4 022,72</b>	<b>101,25</b>		



## Déchetteries intercommunales

	Tonnages recyclés 2018	Perf. En Kg.hab
Végétaux avec plateforme	5 019.84 T	127.3
Ferraille	296.07 T	7.5
DEEE	268.2 T	6.8
Meubles	461.53 T	11.7
<b>Total 2018</b>	<b>6 045.64 T</b>	<b>153.3</b>

## Textiles

Commune	Tonnages 2017	Tonnages 2018	Perf de collecte en kg/hab
Azay-sur-Cher	7,86	6,6	2,16
Chançay	3,32	4	3,7
La Ville-aux-Dames	13	13,6	2,6
Larçay	7,3	7,5	3,1
Monnaie	16	15,6	4
Montlouis-sur-Loire	48,9	51,6	4,8
Reugny	5,7	6,3	4
Véretz	18,5	15,3	3,5
Vernou-sur-Brenne	14,3	17,7	6,4
Vouvray	17,6	18,7	5,9
<i>en tonne</i>	152,5	156,9	4

## Bilan valorisation 2018

Collecte sélective :  
**101.25 kg/hab**

+

Déchetteries/  
plateforme  
**153.3 kg/hab**

+

Textiles  
**4 kg/hab**

-

**258.55 KG/HAB**

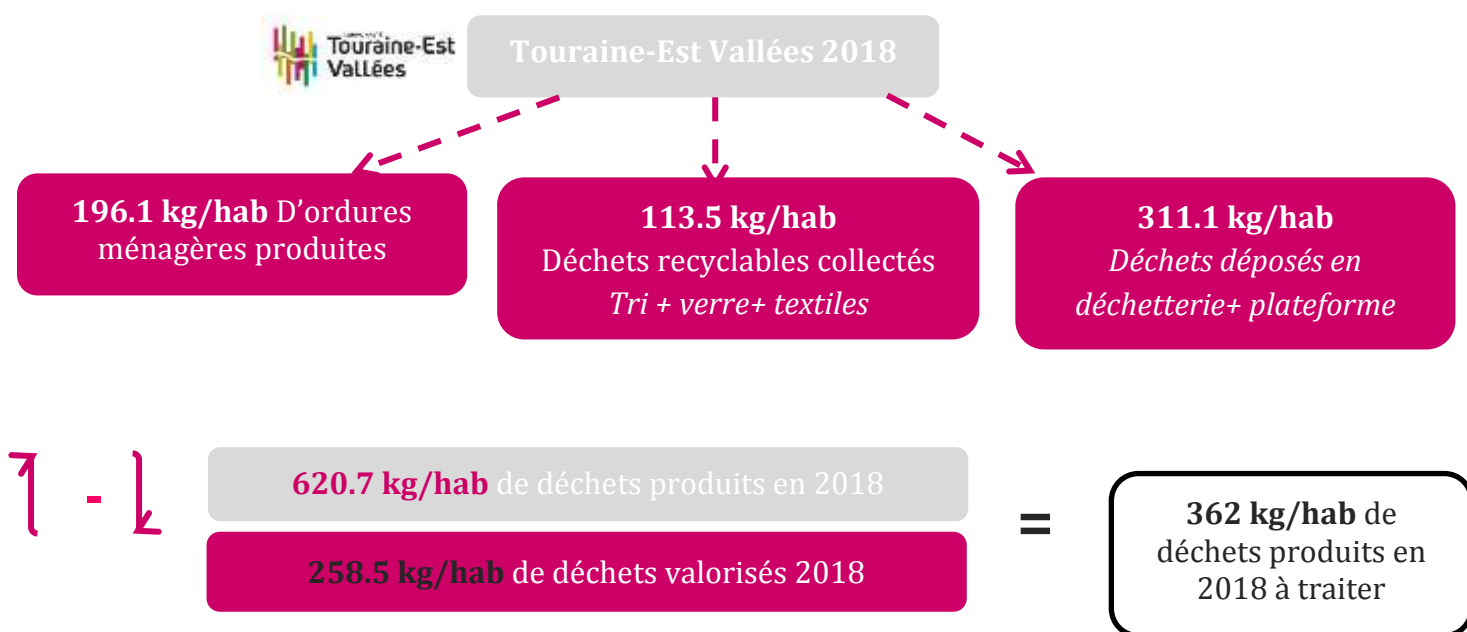
## 4.7 Synthèse de la production totale des déchets

En 2018, chaque habitant a produit en moyenne **620.7 kg** de déchets ménagers soit :

- 309.6 kg/hab collectés à domicile (porte-à-porte et apport volontaire)
- 311.1 kg/hab collectés dans les sites intercommunaux (déchetteries et plateforme)

	Performances de tri 2013 /2016			TEV 2018
	Référence Nationale	Référence Régionale		
<b>Ordures ménagères (2013)</b>	276 kg/hab en 2013	x		<b>196.1 kg/hab</b>
<b>Tri sélectif Emballages et papiers (2016)</b>	16,3 kg/hab emballages 21 kg/hab papiers => 37,3 kg/hab	68.5 kg/hab	17,9 kg/hab emballages 22,5 kg/hab papiers => 40,4 kg/hab	<b>63 kg/hab</b>
<b>Verre (2016)</b>	31.2 kg/hab		34,1 kg/hab	
<b>Déchetteries + plateforme/bennes MONNAIE</b>	x	x		<b>311.1 kg/hab</b> (sans verre dech) 286 DECH + 25.1 PLAT
<b>Textiles</b>	x	x		<b>4kg/hab</b>
<b>TOTAL</b>		570 kg/hab		<b>620.7 kg/hab</b>

<b>Performance de tri Indre et Loire 2016</b> <i>données Citeo</i>	<b>84 kg/hab</b>	<b>+30.3 %</b>
<b>Performance de tri TEV 2018</b>	<b>109.5 kg/hab</b>	



#### 4.8 Evolution des tonnages depuis 2015

	Tonnages				kg/hab			
	2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017	2018
<b>Ordures ménagères</b>	7 666,5	7 566,3	7 721,8	<b>7 731.1</b>	197,2	192,5	195,9	<b>196.1</b>
<b>Emballages et papiers</b>	2 432,1	2 463,3	2 502,5	<b>2 479.9</b>	62,5	62,6	63,5	<b>63</b>
<b>Verre (avec verre dech vernou)</b>	1 741,9	1 781,9	1 766,2	<b>1 833.7</b>	44,8	45,3	44,8	<b>46.5</b>
<b>Déchetteries</b>	10 759,6	11 356,4	10 768,2	<b>10 542.1**</b>	276,8	288	273,2	<b>267.5</b>
<b>DEEE</b>	196,8	274,5	259	<b>268.2</b>	5	6,9	6,5	<b>6.8</b>
<b>Meubles</b>	103*	143,3*	435	<b>461.6</b>	2,6*	3,6*	11	<b>11.7</b>
<b>Textiles</b>	117,6	128,1	205,5	<b>156.9</b>	3	3,2	5,2	<b>4</b>
<b>TOTAL</b>	23 017,6	23 713,9	23 658,2	<b>23 473.6</b>	591,9	602,1	600,1	<b>595.6</b>

Tonnages issus des rapports annuels 2015 et 2016 ex ccv et ex ccet (ref population/com com)

soit en 2015 = 38 863 hab

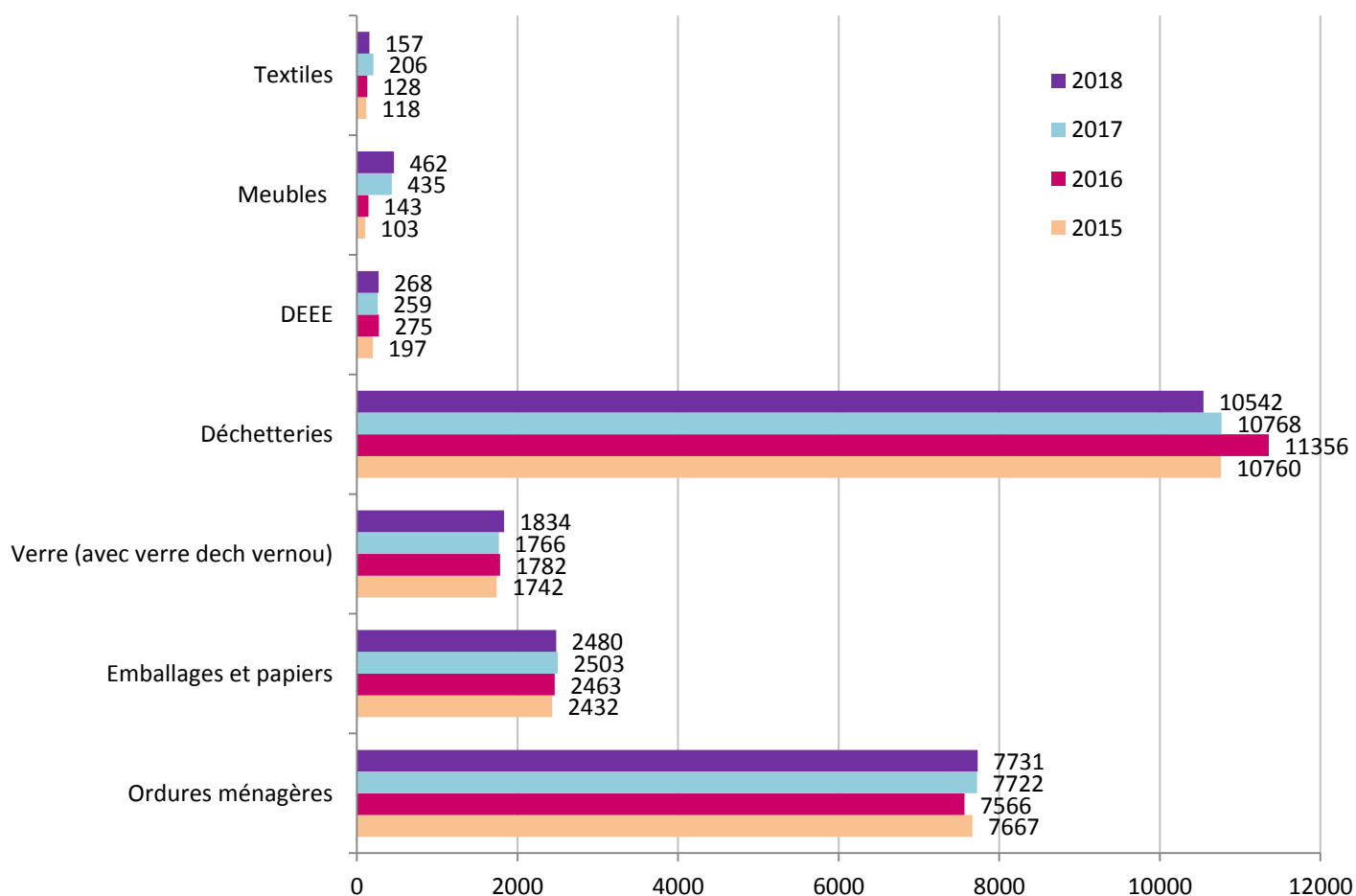
soit en 2016 := 39 296 hab

2017 et 2018: données TEV population 39 414 hab

\* uniquement déchetterie Vernou

\*\*hors verre, hors meubles, hors DEEE

## REPARTITION DES TONNAGES PAR FLUX ET PAR AN



## EVOLUTION DES TONNAGES PAR FLUX

	En tonne		Taux variation	En kg/hab	
	2017	2018		2017	2018
<b>Ordures ménagères</b>	7 721,8	<b>7 731.1</b>	<b>+0.12%</b>	195.9	<b>196.1</b>
<b>Emballages et papiers</b>	2 502,5	<b>2 479.9</b>	<b>-0.9%</b>	63.5	<b>63</b>
<b>Verre (avec verre dech vernou)</b>	1 766,2	<b>1 833.7</b>	<b>+3.8%</b>	44.8	<b>46.5</b>
<b>Déchetteries + bennes monnaie</b>	10 768,2	<b>10 732</b>	<b>-0.33%</b>	273	272.3
<b>DEEE</b>	259	<b>268.2</b>	<b>+3.55%</b>	6.5	<b>6.8</b>
<b>Meubles</b>	435	<b>461.6</b>	<b>+6.1%</b>	11	<b>11.7</b>
<b>Textiles</b>	205,5	<b>156.9</b>	<b>-23.6%</b>	5.2	4
<b>Végétaux - plateforme</b>	600	800	<b>+33.3%</b>	15.2	20.3
<b>TOTAL</b>	23 658,2	21 983.3	<b>+22.04</b>	615.1	620.7

- Légère augmentation des tonnages collectés pour le flux ordures ménagères.
- Recule dans le geste de tri des emballages et papiers mais la performance de collecte reste élevée. Le taux de refus a augmenté, la qualité du tri est plus mauvaise que les années passées.

- Réduction des tonnages déposés en déchetterie mais forte augmentation des tonnages déposés à la plateforme végétaux et dans les bennes à Monnaie (cartons et végétaux).
- Forte évolution des collectes séparées spécifique telles que les meubles, les DEEE, la collectivité a communiqué tout au long de l'année sur ces filières et les administrés ont adopté ces gestes de tri.
- Réduction de 338 t de déchets verts de déposés à la déchetterie de Montlouis sur Loire en comparaison avec 2017 et 638 T par rapport à 2016.
- L'impact de l'ouverture de la plateforme végétale sur Azay sur Cher est positif depuis son ouverture en 2017 avec plus de 200T collectées en 1 an.
- Les tonnages de DEEE sont de nouveau en augmentation en 2018.

## 5 La fréquentation en déchetterie 2018

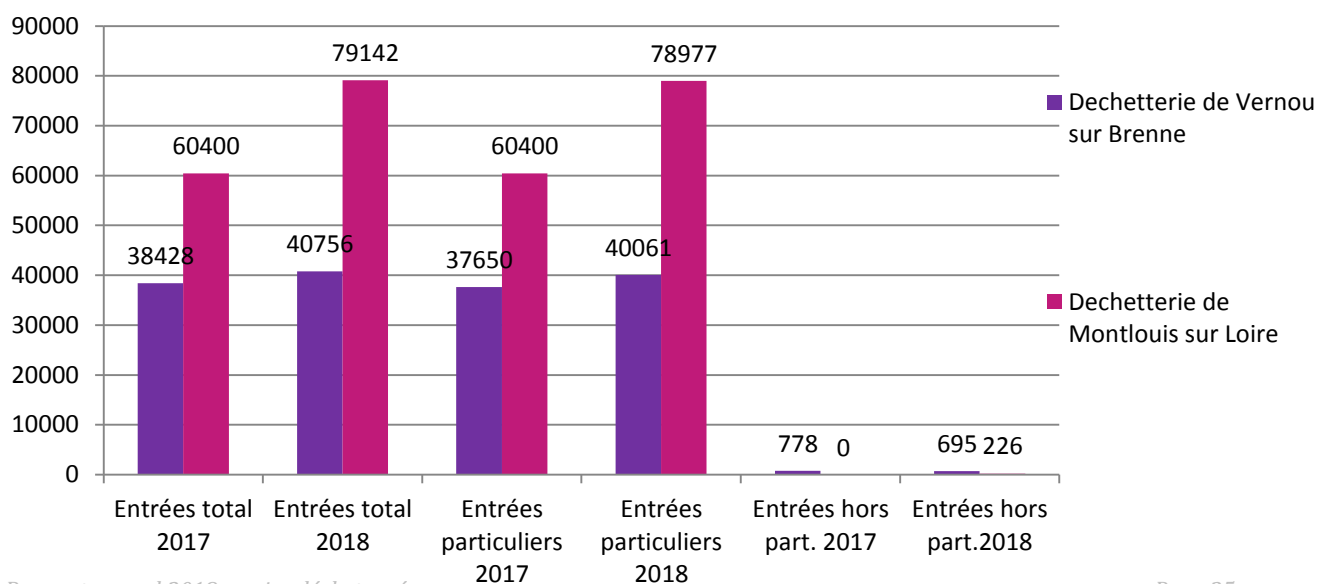
Le service déchets ménagers de la TEV tient à jour chaque année le nombre d'entrée dans ses structures intercommunales et notamment dans les déchetteries.

### Déchetterie de Vernou sur Brenne et Montlouis sur Loire

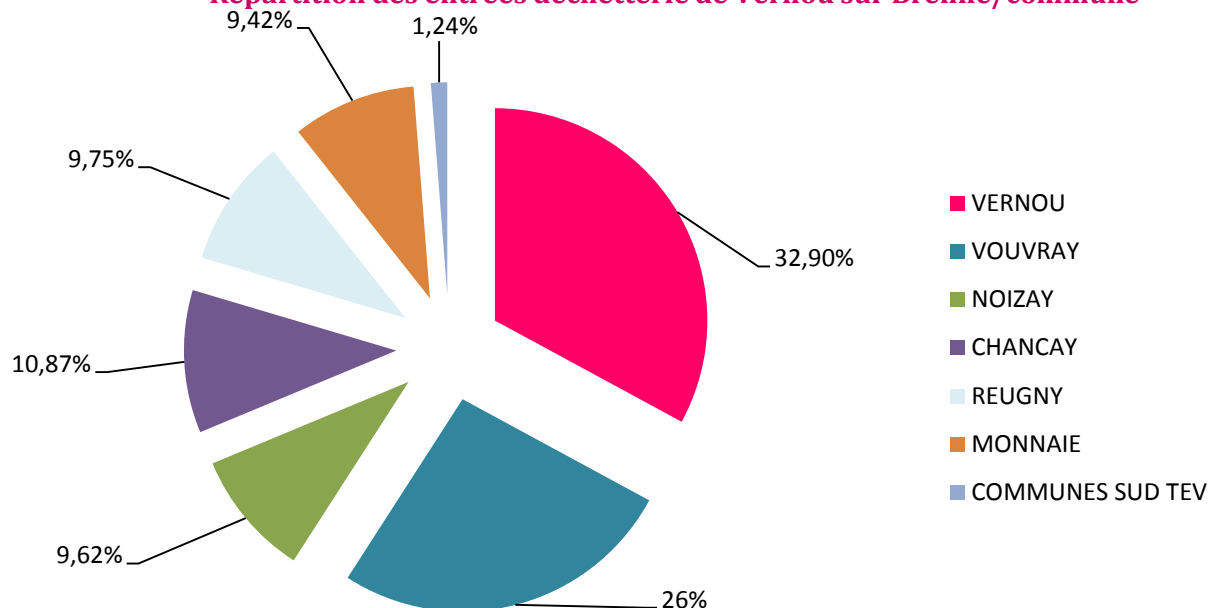
Le nombre de passages effectué dans les déchetteries est détaillé ci-après :

	Nbr total	Dont particulier	Dont professionnels	Dont communes	Dont CESU
<b>Vernou sur Brenne</b>	40 756	40 061	457	221	17
<b>Montlouis sur Loire</b>	79 142	78 916	46	57	123
	<b>119 898</b>	<b>118 977</b>	<b>503</b>	<b>278</b>	<b>140</b>

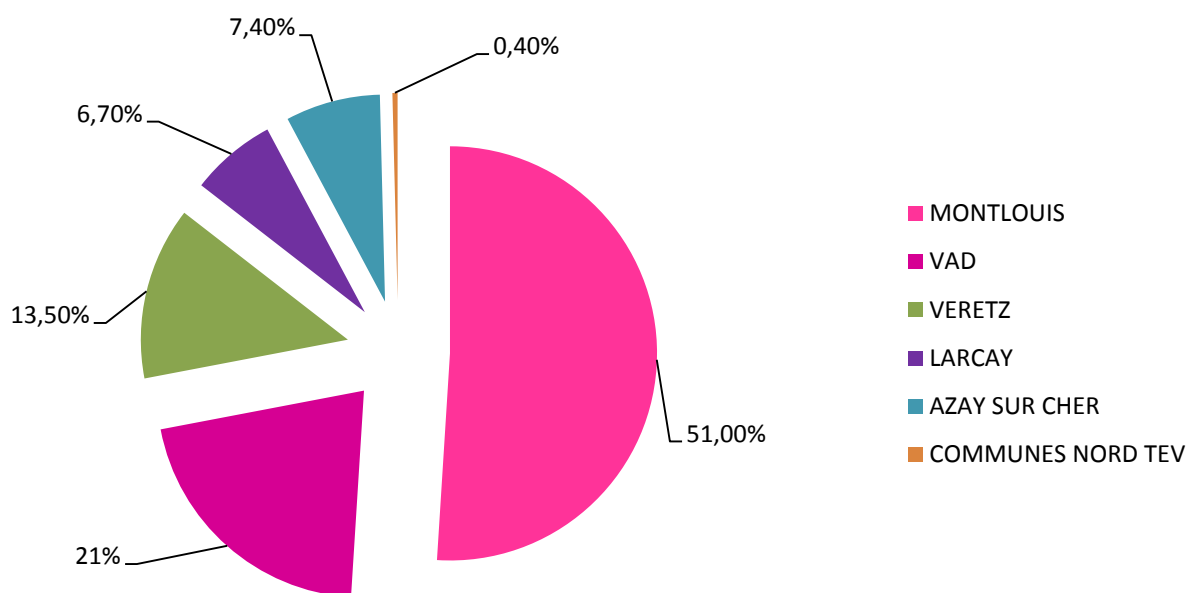
### Evolution des entrées dans les déchetteries intercommunales TEV



### Répartition des entrées déchetterie de Vernou sur Brenne/commune



### Répartition des entrées déchetterie de Montlouis sur Loire/commune



#### Plateforme déchets verts d'Azay sur Cher

Le nombre de passage effectué sur la plateforme déchets verts est d'ores et déjà détaillé à l'article 4.5.

#### Bennes à Monnaie

Le nombre de passage effectué sur la plateforme déchets verts est d'ores et déjà détaillé à l'article 4.5.

#### Déchetteries métropolitaines

Le nombre de passage effectué dans les déchetteries métropolitaines est détaillé ci-après :

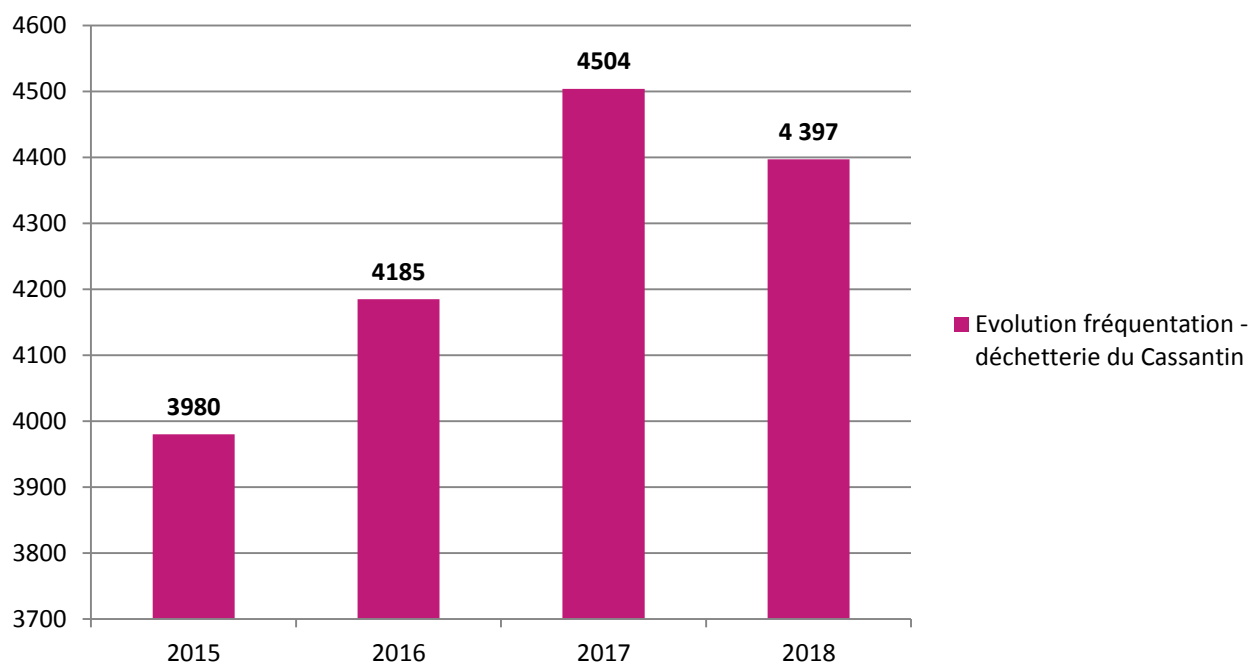
- Déchetterie du Cassantin

En 2018	Nb de passages
<b>T1</b>	788
<b>T2</b>	1 345
<b>T3</b>	1 250
<b>T4</b>	1 014
<b>Annuel</b>	<b>4 397</b>

Particuliers de Monnaie = 20 % des utilisateurs de la déchetterie mensuellement.

- - 107 entrées par rapport à 2017

### Evolution fréquentation - déchetterie du Cassantin

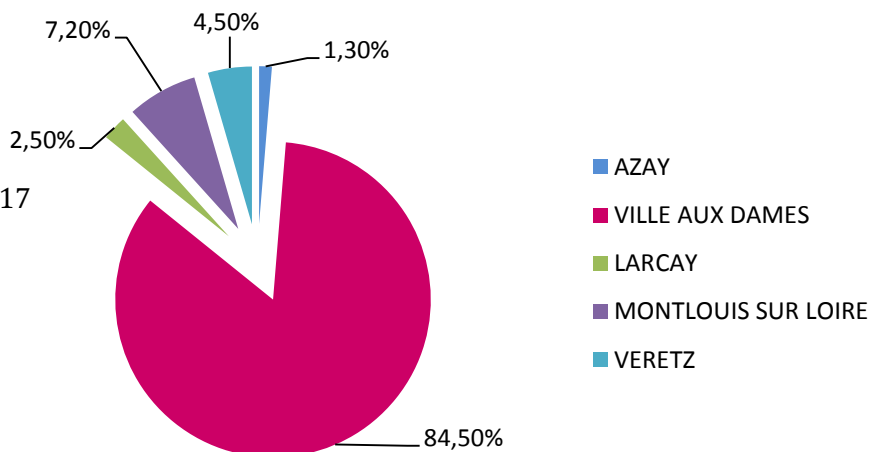


- Déchetterie. Saint Pierre des Corps « Bois de Plante »

En 2018	Nb de passages
<b>T1</b>	332
<b>T2</b>	180
<b>T3</b>	397
<b>T4</b>	travaux
<b>Annuel</b>	<b>909</b>

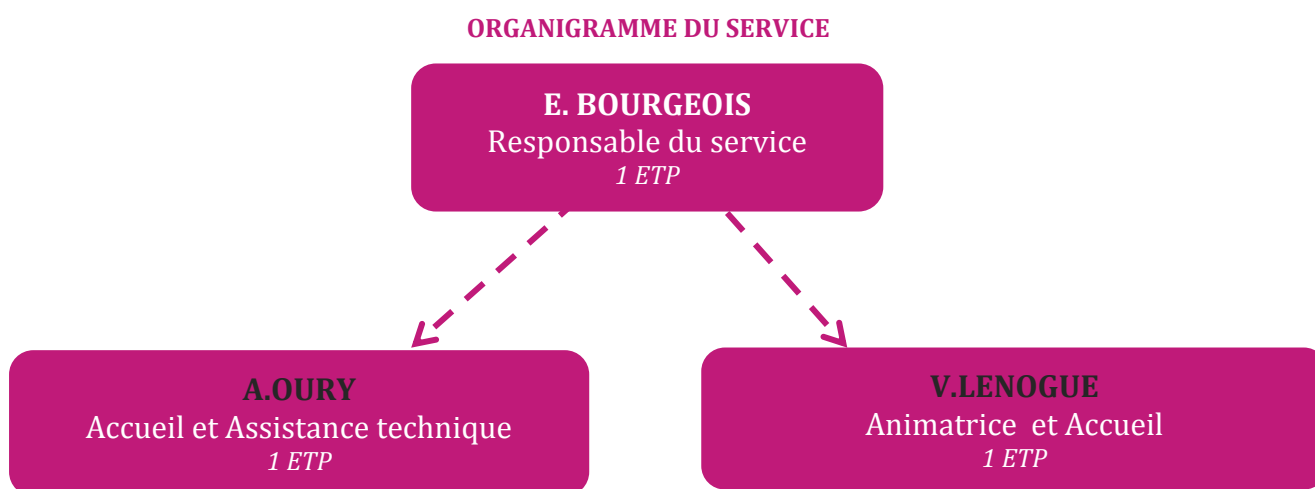
- + 792 entrées par rapport à 2017

### Repartition des passages/commune



## 6 Indicateurs du service

Le service déchets ménagers tient à jour annuellement des indicateurs permettant de mesurer l'activité du service.



En décembre 2018 : Recrutement d'un agent pour le poste d'assistance administrative et financière du service déchets ménagers.

### 6.1 L'accueil du public

Le service déchets ménagers de Touraine-Est Vallées est localisé au siège social de la collectivité « 48 rue de la Ferronnerie » à Montlouis sur Loire.

#### Coordonnées du service

Téléphone du secrétariat déchets ménagers de la TEV : **02 47 25 55 50**

Adresse mail : **[accueildechets@touraineestvallees.fr](mailto:accueildechets@touraineestvallees.fr)**

Rubrique déchets ménagers : **[www.touraineestvallees.fr](http://www.touraineestvallees.fr)**

Actualités : **Facebook TEV**

		<b>Appel téléphonique</b>	<b>Accueil physique</b>	<b>Total annuel</b>
<b>2018</b>	<b>Accueil déchets ménagers</b>	1 551	111	1 662
	<b>Accueil générale</b>	2 185	1 174	3 359
	<b>Total annuel</b>	<b>3 736</b>	<b>1 285</b>	<b>5 021</b>

- **Appel téléphonique** : + **1043** appels par rapport à 2017
- **Accueil physique** : + **224** par rapport à 2017
- Arrêt des calendriers de collecte pour le sud TEV (décembre 2018)
- **Enquête et distribution des bacs jaunes au nord TEV** (principaux appels)
- Pas de modifications sur les horaires et condition d'accueil
- **Numéro vert** mis en place par le prestataire de mi-novembre 2018 à mi-avril 2019 pour l'enquête bacs jaunes.

## 6.2 Carte déchetterie

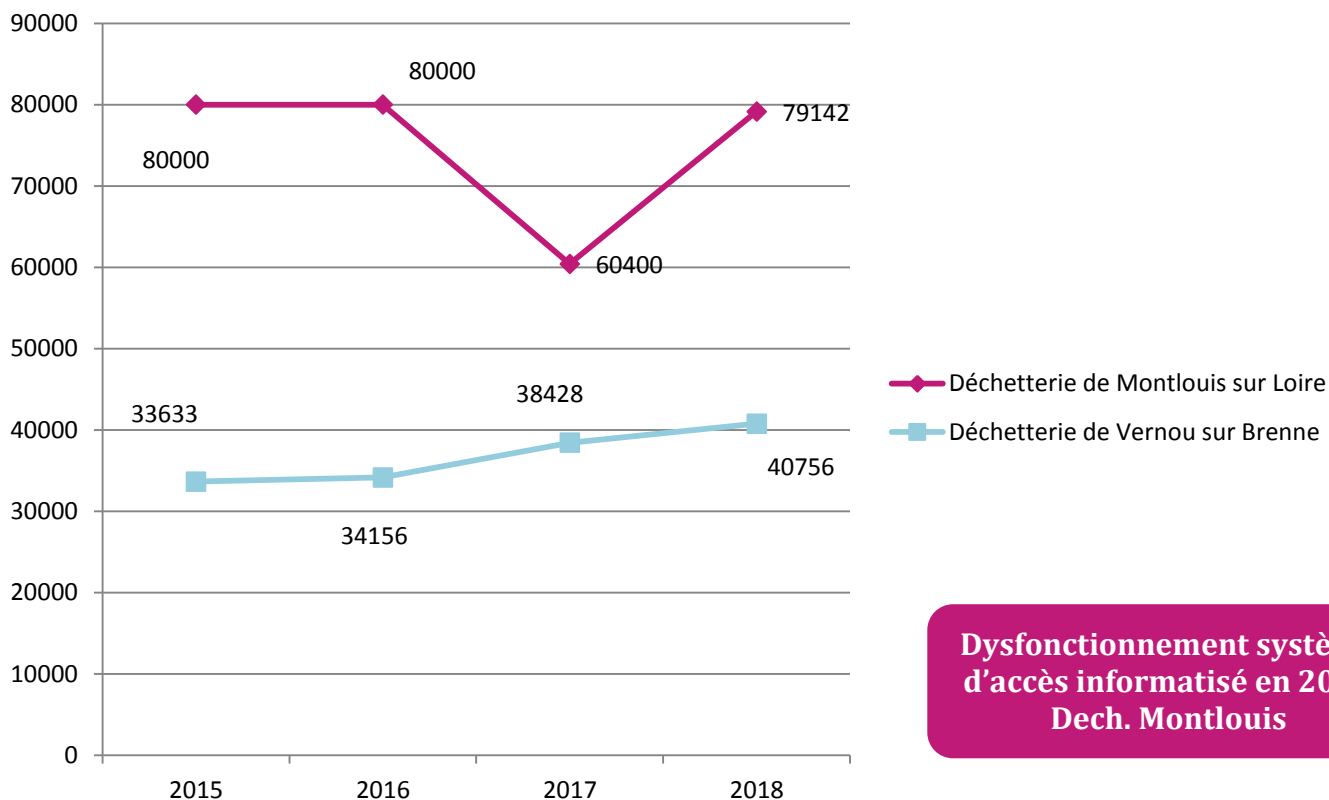
Des titres d'accès sont remis aux utilisateurs des déchetteries intercommunales, sur demande auprès du service.

- En 2018, les titres d'accès dans les déchetteries intercommunales ne sont pas identiques. Seule la déchetterie de Montlouis sur Loire est dotée de carte électronique (particuliers uniquement).
- Des macarons (autocollants) sont remis aux particuliers (mairies/dech.) pour l'accès à la déchetterie de Vernou sur Brenne. Dotation non suivie en 2018.
- Les professionnels et services municipaux sont équipés de cartes électroniques depuis 2018.
- Le système informatisé mis en place en 2011 à la déchetterie de Montlouis sur Loire n'est plus opérationnel depuis août 2016. Le contrôle des cartes est cependant effectué par les gardiens du site, tout comme à Vernou sur Brenne.
- L'accès aux bennes de Monnaie et à la plateforme végétaux d'Azay sur Cher s'effectue également sur présentation d'un des titres d'accès de déchetteries (cartes/macarons).

En 2018, 581 cartes ont été remises aux particuliers (sud TEV) et 39 cartes aux professionnels (TEV), soit **620 cartes**.



### 6.3 Evolution des accès en déchetterie (en nombre d'entrée)



- Augmentation régulière des accès à la déchetterie de Vernou sur Brenne.
- La fréquentation de la déchetterie de Montlouis reste stable (suivi des accès normal)
- Augmentation des accès sur les autres déchetteries de proximité de la métropole et sur les sites saisonniers de Monnaie et d'Azay sur Cher.

### 6.4 Distribution des composteurs

En 2018, le service déchets ménagers a de nouveau proposé à la vente des composteurs individuels aux administrés :

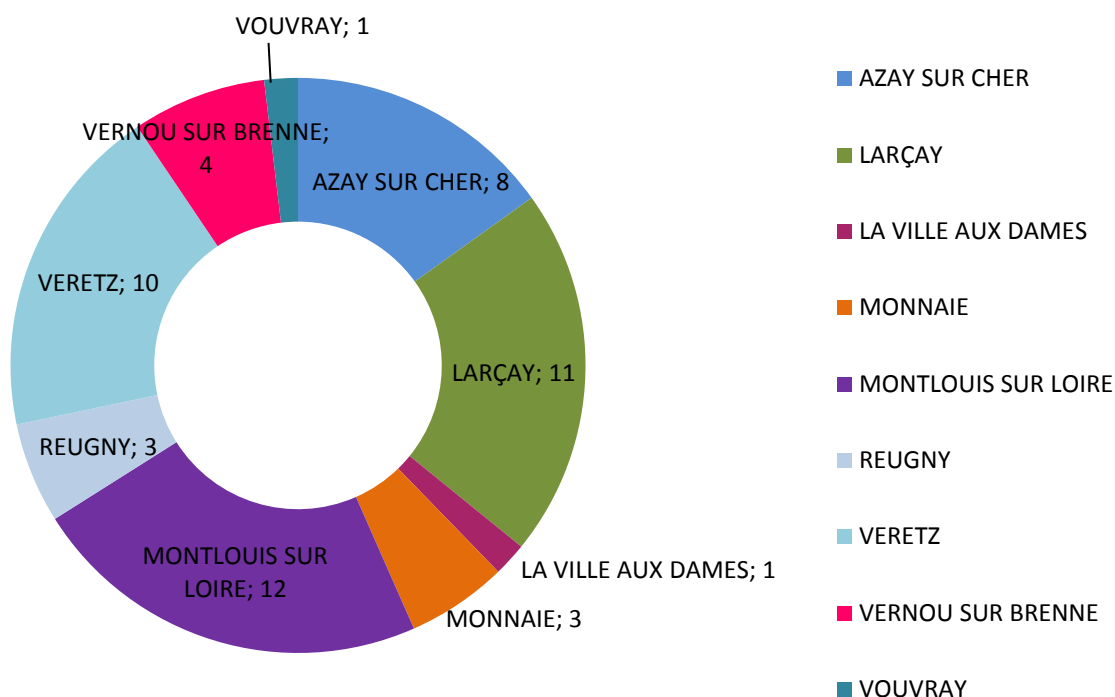
**800 L en plastique**  
Prix de vente = 35€ /unité  
+ 1 bio seau gratuit



**53  
COMPOSTEURS**

En 2018, **53 composteurs** ont été vendus par le service déchets ménagers. Une nouvelle campagne sera lancée en 2019 par la communauté de communes afin de répondre aux attentes des administrés.

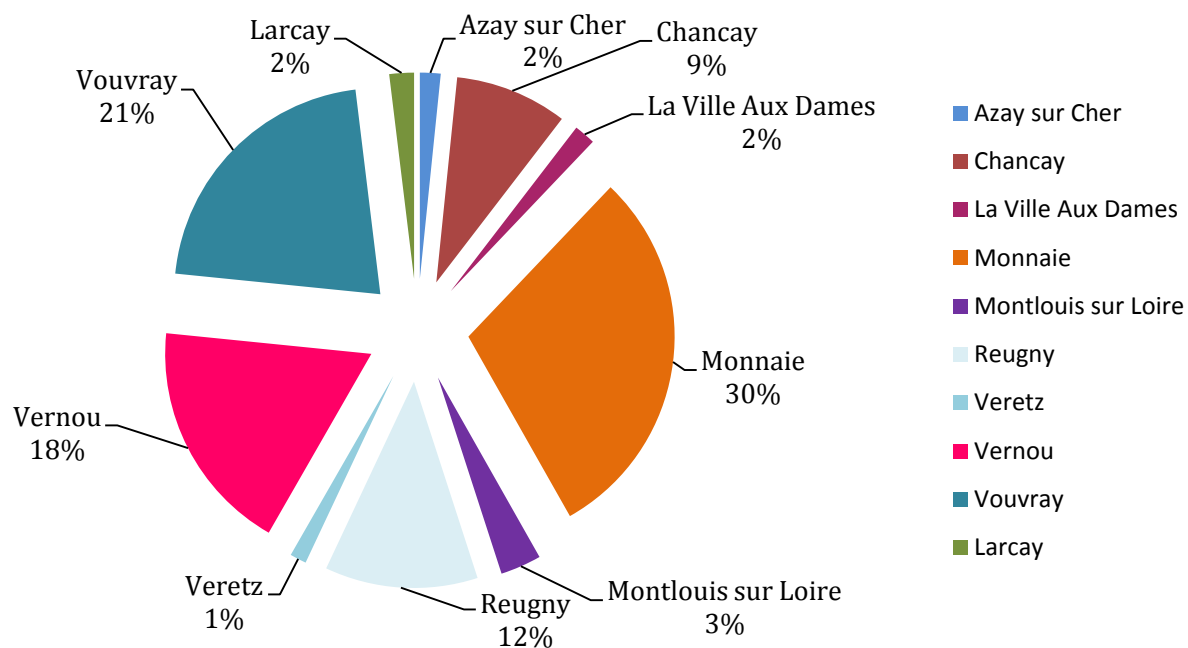
## REPARTITION DES VENTES DES COMPOSTEURS EN 2018-COMMUNES



### 6.5 Dotation de bacs de collecte

Utilisation d'un logiciel de gestion de parc de bacs pour l'ensemble du territoire.

**5 200 bacs** d'ordures ménagères, de tri et de verre ont été remis sur le territoire en 2018.



- Principalement des nouvelles dotations.
- Prise en compte de la dotation d'une partie des bacs jaunes au nord TEV de mi-novembre à fin décembre 2018.

## **II. LES INDICATEURS FINANCIERS**

## PARTIE 2 ► LES INDICATEURS FINANCIERS

### 1. Financement du service public : TEOM

Le financement du service public regroupe les contributions des usagers et les impôts directement affectés au service public de prévention et de gestion des déchets.

Il s'agit pour la communauté de communes de la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères TEOM**. Son produit est estimé sur la base de l'équilibre budgétaire Du service d'élimination des déchets.

Depuis 2018, la communauté de communes a un budget annexe déchets ménagers.

#### 1.1 Taux de la TEOM 2018

En 2017, il a également été validé par le conseil communautaire, de valider le fait que l'ensemble des zonages antérieurs étaient repris et les taux appliqués seraient identiques à ceux votés en 2016.

⇒ Délibération n°101-2017

Communes	Bases prévisionnelles 2018	Taux	Produits attendus
Azay Sur cher	2 358 098	12,30%	290 046 €
La Ville Aux Dames	5 722 884	7,85%	449 246 €
Larçay	1 725 804	12,70%	219 177 €
Montlouis Sur Loire	9 141 981	11,07%	1 012 017 €
Véretz	2 875 748	13,40%	385 350 €
Taux réduit	13 351	2,85%	381 €
Chançay	764 172	10,50%	80 238 €
Monnaie	3 660 049	10,50%	384 305 €
Reugny	958 373	10,50%	100 629 €
Vernou Sur Brenne	2 109 596	10,50%	221 508 €
Vouvray	3 070 037	10,50%	322 354 €
	<b>32 400 093</b>		<b>3 465 251 €</b>

6 zones

1 zone

#### 1.2 Montant de la TEOM 2018

Au budget primitif 2018, le montant de TEOM est égal à 3 546 250 €TTC.

Le montant réellement perçu par la TEV pour 2018 est égal à **3 494 199 €TTC**.

## 2. Budget du service

### 2.1 Dépenses de fonctionnement 2018

Chapitre 011		CHARGES A CARACTERE GENERAL			
	Nature	Total Budget	Total réalisé	Solde Disponible	% réalisation
	60622 CARBURANTS	640,00	0,00	640,00	0
	60623 ALIMENTATION	100,00	0,00	100,00	0
	60628 AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	28 000,00	17 791,44	10 208,56	63,54
	60636 VETEMENTS DE TRAVAIL	200,00	137,46	62,54	68,73
	6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	747,00	308,88	438,12	41,35
	6068 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	3 185,00	456,75	2 728,25	14,34
	611 CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	3 498 347,75	3 506 995,45	-8 647,70	100,25
	6135 LOCATIONS MOBILIERES	56 356,00	60 244,06	-3 888,06	106,9
	61521 TERRAINS	100,00	0,00	100,00	0
	615221 ENTRETIEN ET REPARATIONS BIENS IMMO. BAT. PUBLICS	2 158,57	1 065,29	1 093,28	49,35
	615228 ENTRETIEN ET REPARATIONS BIENS IMMO. AUTRES BAT.	1 168,80	1 168,80	0,00	100
	61551 MATERIEL ROULANT	3 650,00	932,75	2 717,25	25,55
	61558 AUTRES BIENS MOBILIERES	360,00	330,00	30,00	91,67
	6156 MAINTENANCE	56 151,20	5 360,34	50 790,86	9,55
	6161 PRIMES D'ASSURANCES MULTIRISQUES	1 538,00	0,00	1 538,00	0
	6182 DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	180,00	0,00	180,00	0
	6231 ANNONCES ET INSERTIONS	6 480,00	6 480,00	0,00	100
	6236 CATALOGUES ET IMPRIMES	16 523,63	4 532,49	11 991,14	27,43
	6238 DIVERS	750,00	0,00	750,00	0
	6248 DIVERS	463 174,58	483 369,62	-20 195,04	104,36
	6251 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	150,00	152,01	-2,01	101,34
	6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	13 000,00	0,00	13 000,00	0
	6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	5 520,00	768,64	4 751,36	13,92
	6281 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	16 010,43	15 867,20	143,23	99,11
	62875 AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	4 200,00	0,00	4 200,00	0
	6288 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	17 055,24	17 364,24	-309,00	101,81
	63512 TAXES FONCIERES	560,00	560,00	0,00	100
	637 AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	500,00	0,00	500,00	0
Total 011	Chapitre CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 196 806,20	4 123 885,42	72 920,78	98,26

### CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES

Chapitre 012		CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
	Nature	Total Budget	Total réalisé	Solde Disponible	% réalisation
Total	Chapitre	217 462,82	205 024,63	12 438,19	94,28

012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				
<b>Chapitre 023</b>		<b>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
	<b>Nature</b>	<b>Total Budget</b>	<b>Total réalisé</b>	<b>Solde Disponible</b>	<b>% réalisation</b>
Total	Chapitre VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	132 366,21	0,00	132 366,21	0,00
<b>Chapitre 042</b>		<b>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>			
	<b>Nature</b>	<b>Total Budget</b>	<b>Total réalisé</b>	<b>Solde Disponible</b>	<b>% réalisation</b>
Total	Chapitre OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	223 750,00	219 889,60	3 860,40	98,27
<b>Chapitre 65</b>		<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>			
	<b>Nature</b>	<b>Total Budget</b>	<b>Total réalisé</b>	<b>Solde Disponible</b>	<b>% réalisation</b>
Total	Chapitre AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 900,00	0,00	3 900,00	0,00
<b>Chapitre 67</b>		<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
	<b>Nature</b>	<b>Total Budget</b>	<b>Total réalisé</b>	<b>Solde Disponible</b>	<b>% réalisation</b>
Total	Chapitre CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	459,20	540,80	45,92
<b>Total</b>	<b>Dépenses Fonctionnement</b>	<b>4 775 285,23</b>	<b>4 549 258,85</b>	<b>226 026,38</b>	<b>95,27</b>

## 2.2 Recettes de fonctionnement 2018

<b>Chapitre 002</b>		<b>RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT</b>			
	<b>Nature</b>	<b>Total Budget</b>	<b>Total réalisé</b>	<b>Solde Disponible</b>	<b>% réalisation</b>
Total	Chapitre RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	394 733,71	394 733,71	0,00	100,00
<b>Chapitre 013</b>		<b>ATTENUATIONS DE CHARGES</b>			
	<b>Nature</b>	<b>Total Budget</b>	<b>Total réalisé</b>	<b>Solde Disponible</b>	<b>% réalisation</b>
Total	Chapitre ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00	113,71	-113,71	0,00
<b>Chapitre 042</b>		<b>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>			
	<b>Nature</b>	<b>Total Budget</b>	<b>Total réalisé</b>	<b>Solde Disponible</b>	<b>% réalisation</b>
Total	Chapitre OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 230,00	6 901,00	329,00	95,45
<b>Chapitre 70</b>		<b>PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE &amp; VENTES DIVERSES</b>			
	<b>Nature</b>	<b>Total Budget</b>	<b>Total réalisé</b>	<b>Solde Disponible</b>	<b>% réalisation</b>
Total	Chapitre PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	234 630,00	427 716,17	-193 086,17	182,29

<b>Chapitre 073</b>		<b>IMPOTS ET TAXES</b>			
	<b>Nature</b>	<b>Total Budget</b>	<b>Total réalisé</b>	<b>Solde Disponible</b>	<b>% réalisation</b>
Total 73	Chapitre IMPOTS ET TAXES	3 465 250,00	3 494 199,00	-28 949,00	100,84
<b>Chapitre 074</b>		<b>DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>			
	<b>Nature</b>	<b>Total Budget</b>	<b>Total réalisé</b>	<b>Solde Disponible</b>	<b>% réalisation</b>
Total 74	Chapitre DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	672 650,00	480 459,94	192 190,06	71,43
<b>Chapitre 077</b>		<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
	<b>Nature</b>	<b>Total Budget</b>	<b>Total réalisé</b>	<b>Solde Disponible</b>	<b>% réalisation</b>
Total 77	Chapitre PRODUITS EXCEPTIONNELS	791,52	2 291,52	-1 500,00	289,51
<b>Total</b>	<b>Recettes Fonctionnement</b>	<b>4 775 285,23</b>	<b>4 806 415,05</b>	<b>-31 129,82</b>	<b>100,65</b>

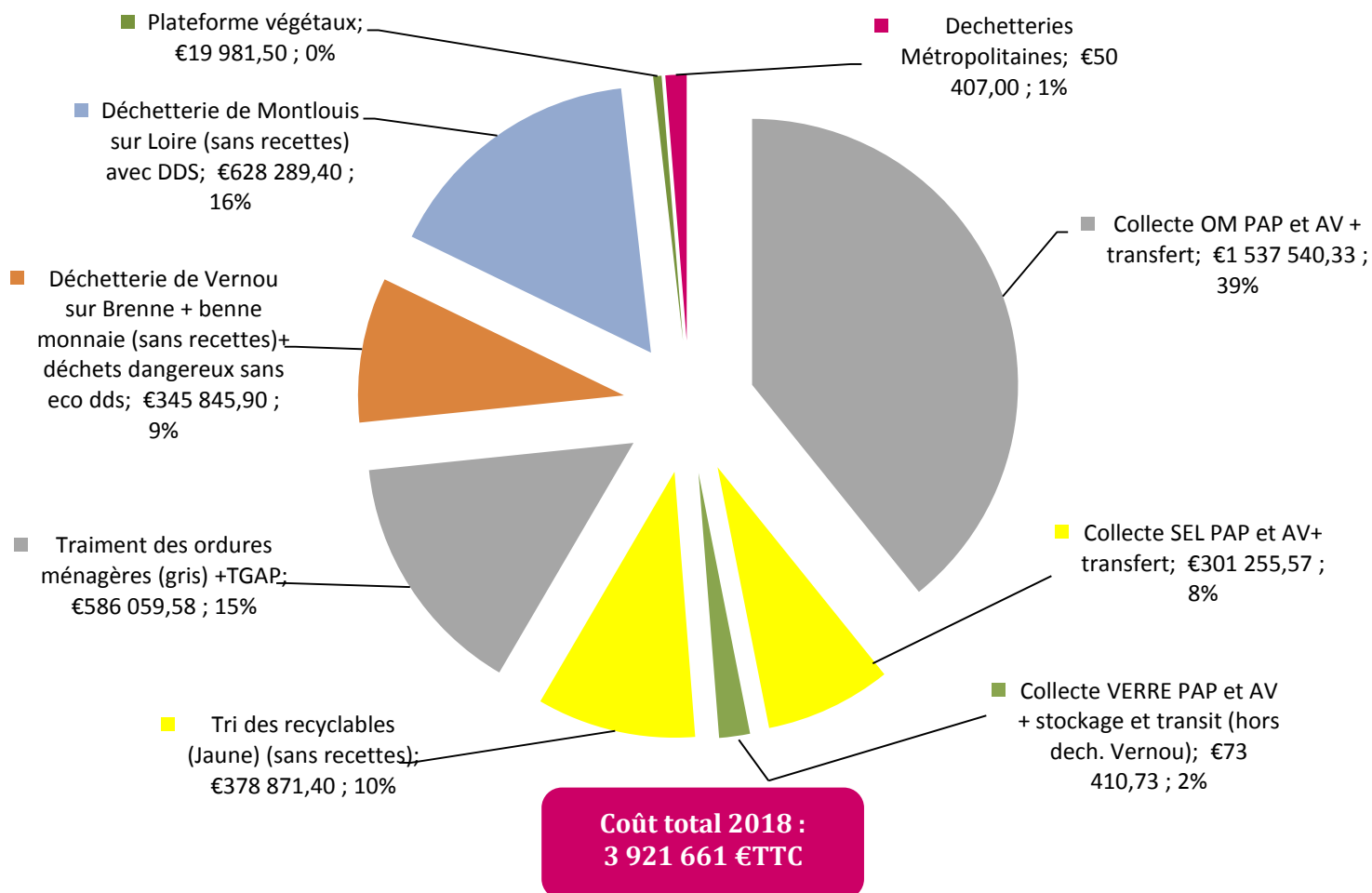
### 2.3 Dépenses d'investissement 2018

<b>Chapitre 40</b>		<b>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>			
	<b>Nature</b>	<b>Budget</b> (dont report de crédits 2017)	<b>Total réalisé</b>	<b>Solde Disponible</b>	<b>% réalisation</b>
Total 040	Chapitre OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 230,00	6 901,00	329,00	95,45
<b>Chapitre 20</b>		<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
	<b>Nature</b>	<b>Total Budget</b> (dont report de crédits 2017)	<b>Total réalisé</b>	<b>Solde Disponible</b>	<b>% réalisation</b>
Total 20	Chapitre IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	56 520,00	31 380,00	25 140,00	55,52
<b>Chapitre 21</b>		<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
	<b>Nature</b>	<b>Total Budget</b> (dont report de crédits 2017)	<b>Total réalisé</b>	<b>Solde Disponible</b>	<b>% réalisation</b>
Total 21	Chapitre IMMOBILISATIONS CORPORELLES	495 976,68	316 004,91	179 971,77	63,71
<b>Chapitre 23</b>		<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>			
	<b>Nature</b>	<b>Total Budget</b> (dont report de crédits 2017)	<b>Total réalisé</b>	<b>Solde Disponible</b>	<b>% réalisation</b>
Total 23	Chapitre IMMOBILISATIONS EN COURS	33 000,00	22 594,55	10 405,45	68,47
<b>Chapitre 26</b>		<b>PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.</b>			
	<b>Nature</b>	<b>Total Budget</b> (dont report de crédits 2017)	<b>Total réalisé</b>	<b>Solde Disponible</b>	<b>% réalisation</b>
Total 26	Chapitre PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	62 698,00	62 683,00	15,00	99,98
<b>Total</b>	<b>Dépenses Investissement</b>	<b>655 424,68</b>	<b>439 563,46</b>	<b>215 861,22</b>	<b>67,07</b>

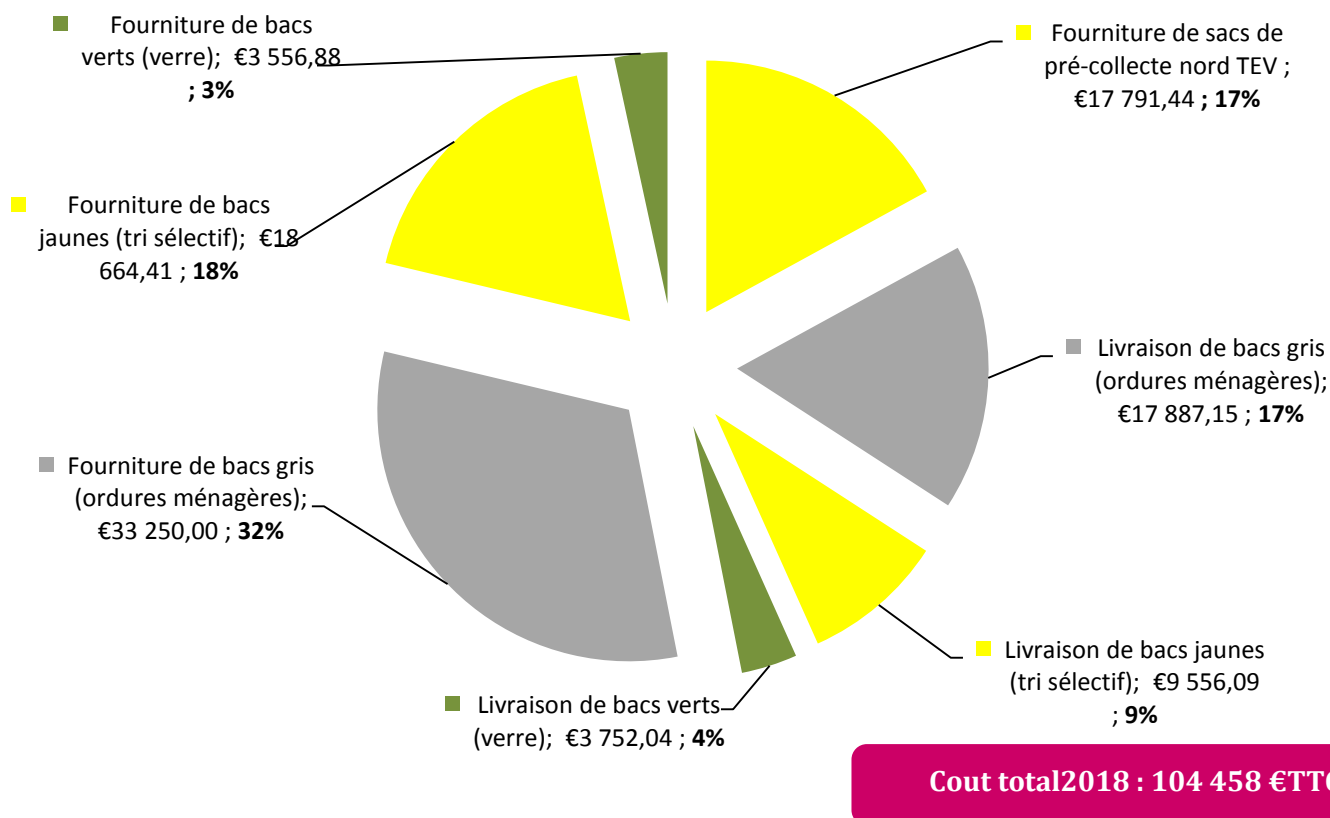
## 2.4 Dépenses d'investissement 2018

<b>Chapitre 001</b>		<b>RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT</b>			
	<b>Nature</b>	<b>Total Budget</b> (dont report de crédits 2017)	<b>Total réalisé</b>	<b>Solde Disponible</b>	<b>réalisation %</b>
Total 001	Chapitre RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	140 798,97	140 798,97	0,00	100,00
<b>Chapitre 021</b>		<b>VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
	<b>Nature</b>	<b>Total Budget</b> (dont report de crédits 2017)	<b>Total réalisé</b>	<b>Solde Disponible</b>	<b>réalisation %</b>
Total 021	Chapitre VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	132 366,21	0,00	132 366,21	0,00
<b>Chapitre 040</b>		<b>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>			
	<b>Nature</b>	<b>Total Budget</b> (dont report de crédits 2017)	<b>Total réalisé</b>	<b>Solde Disponible</b>	<b>% réalisation</b>
Total 040	Chapitre OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	223 750,00	219 889,60	3 860,40	98,27
<b>Chapitre 10</b>		<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES</b>			
	<b>Nature</b>	<b>Total Budget</b> (dont report de crédits 2017)	<b>Total réalisé</b>	<b>Solde Disponible</b>	<b>% réalisation</b>
Total 10	Chapitre DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	82 000,00	31 140,37	50 859,63	37,98
<b>Chapitre 13</b>		<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES</b>			
	<b>Nature</b>	<b>Total Budget</b> (dont report de crédits 2017)	<b>Total réalisé</b>	<b>Solde Disponible</b>	<b>% réalisation</b>
Total 13	Chapitre SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	9 600,00	9 600,00	0,00	100,00
<b>Chapitre 16</b>		<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES</b>			
	<b>Nature</b>	<b>Total Budget</b> (dont report de crédits 2017)	<b>Total réalisé</b>	<b>Solde Disponible</b>	<b>% réalisation</b>
Total 16	Chapitre EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	66 909,50	0,00	66 909,50	0,00
<b>Total</b>	<b>Recettes Investissement</b>	<b>655 424,68</b>	<b>401 428,94</b>	<b>253 995,74</b>	<b>61,25</b>

## Répartition des dépenses - prestation de service en €TTC



## Répartition des dépenses de pré-collecte pour la collecte des déchets en €TTC

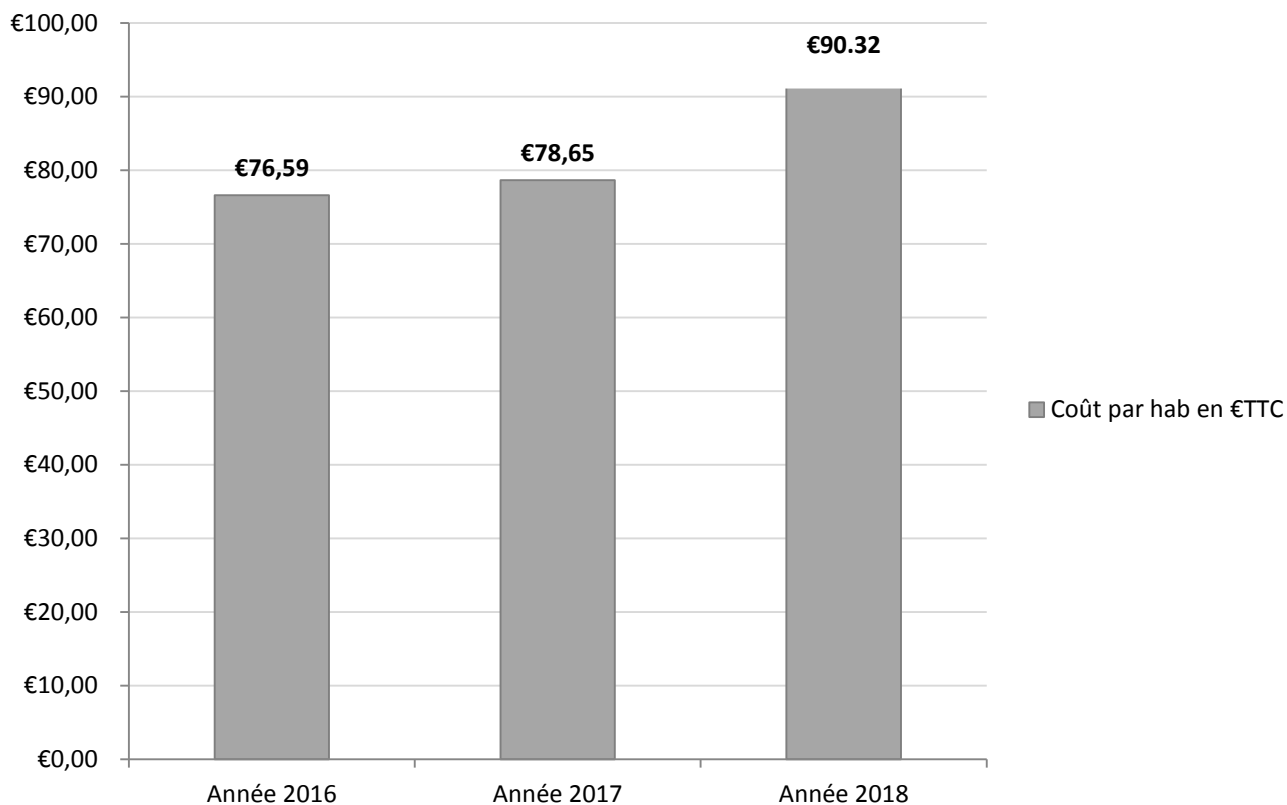


### 3. Coût du service

La contribution moyenne par habitant est de 90.32 €TTC pour 2018 pour la gestion des déchets ménagers.

Postes de charges	Dépenses en €TTC	Dépenses en €TTC/hab
Charges fonctionnelles	239 728 €	6 €
Charges de communication et prévention	27 540 €	1 €
Charges pré-collecte	45 235 €	1 €
Charges transfert/collecte	2 635 952 €	67 €
Charges de traitement et tri	1 379 003 €	35 €
Amortissement 2018	247 166,4 €	6 €
<b>Sous total</b>	<b>4 574 623,9 €</b>	<b>116 €</b>
Postes de produits	Recettes en €TTC	Recettes en €TTC
Ventes de matériaux	313 393,00 €	8 €
Subventions eco organismes	648 040,00 €	16 €
Vente produits (vente composteurs, carte, pro dech....)	53 345,55 €	1 €
Amortissement 2018	- €	- €
<b>Sous total</b>	<b>1 014 779,00 €</b>	<b>26 €</b>
<b>Résultats</b>	<b>3 559 844,87 €</b>	
<b>Cout par habitant</b>	<b>90,32 €</b>	

#### EVOLUTION DES COUTS/HAB en €TTC



**Année 2017 :**

La dotation des bacs d'ordures ménagères pour le nord TEV s'effectue en prestation de service depuis octobre 2017. Auparavant, la prestation était effectuée en régie. Le nord TEV n'était doté pas de bacs jaunes pour la collecte du tri sélectif, peu de dépenses ont été réalisées en communication (pas de création de nouveaux outils).

**En 2018**, une augmentation significative est à noter en raison :

- Du démarrage du nouveau marché de déchetterie, augmentation des coûts de +3.5% par rapport à 2017.
- 55% des frais d'enquête et de dotation des bacs jaunes au nord TEV ont été pris en charge par le BP 2018 (152 000 €TTC).
- Des dépenses supérieures en communication ont été réalisés avec la création et la distribution dans tous les foyers du livret « Déchets, suivez le guide »
- La gestion du parc de bacs (OM/Tri/Verre) s'effectue à 100% en prestation de service soit une augmentation des frais de livraison de +11 700 €TTC.
- Une augmentation des dépenses en fourniture de bacs de collecte : casse, vol et renouvellement du parc vieillissant pour +8 700€TTC.
- Une prise en charge d'une partie du transfert des déchets recyclables pour le sud TEV par rapport à 2017 (+85 000€TTC).
- Une sensible diminution des soutiens des éco-organismes et une augmentation des recettes liées à la vente de matériaux.
- Une augmentation des coûts de collecte (avec transfert identique à 2017) de + 52 700 €TTC soit +3%.

# **III.COMMUNICATION ET ACTIONS DU SERVICE**

## **PARTIE 3 ► COMMUNICATION ET ACTIONS DU SERVICE**

En 2018, la communauté de communes n'est pas à propre dit de Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés mais un programme de communication annuel.

Ce **plan de communication fixe annuellement les actions qui seront menées par le service** et son animatrice auprès des différents publics.

Plusieurs thématiques sont abordées et planifiées tout au long de l'année :

- **Les bio-déchets /gaspillage alimentaire**
- **Le tri et la valorisation des déchets**
- **Semaine Européenne du Développement Durable/réduction des déchets**
- **Réparation et réemploi**
- **Compostage**

En effet, la prévention des déchets permet de réduire l'impact environnemental de la production et de la gestion des déchets. Les déchets évités représentent également une économie pour le service de gestion des déchets de la collectivité et, au final, pour les utilisateurs du service qui en assure le financement.

La collectivité se dotera prochainement d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

### **3.1. Les actions en milieu scolaire**

Le service déchet ménagers a proposé en 2018, un nouveau programme d'animation avec 3 nouvelles animations (consom'acteur, pollution des océans par les déchets, animation spéciale maternelle).

L'animatrice a réalisé en 2018 : **97 animations auprès des plus jeunes**

2018	Nombre d'animation	Enfants sensibilisés	Nombre d'heure
Azay sur Cher	2	50	2h45
La ville Aux Dames	6	162	9h00
Monnaie	8	216	13h00
Montlouis sur Loire	49	1338	80h45
Véretz	26	702	39h30
Vouvray	6	153	5h30
<b>Total</b>	<b>97</b>	<b>2621</b>	<b>150h30</b>



Atelier recyclage brique alimentaire

### 3.2. La SEDD\* : L'antigaspi, l'objectif de votre boulangerie !

\*Semaine du développement Durable 2018 du 30 au 05 juin.

Le thème choisi par la TEV en 2018 est la lutte contre le gaspillage alimentaire chez les boulangers du territoire **« l'anti-gaspi, l'objectif de votre boulangerie ! »**. Cette opération intercommunale propose aux artisans boulangers du territoire de vendre leurs invendus à prix réduits.

#### 9 artisans boulangers ont participé à l'opération :

- Boulangerie pâtisserie Ramauge 30 grande rue 37270 Azay sur Cher,
- Boulangerie pâtisserie Aux douceurs de Larçay 5 rue de la bergerie 37270 Larçay,
- Boulangerie pâtisserie Chenevotot 132 avenue Georges Sand La Ville aux Dames,
- Boulangerie pâtisserie Chenevotot 93 avenue Jeanne d'Arc La Ville Aux Dames,
- Boulangerie pâtisserie Boudet 21 rue Nationale 37380 Monnaie,
- Boulangerie pâtisserie Sevin 16 rue Maréchal Foch 37270 Montlouis sur Loire,
- Boulangerie pâtisserie Courtois 7 place de la République 37380 Reugny,
- Boulangerie pâtisserie Aux délices d'antan 8 place des droits de l'homme 37270 Véretz,
- Boulangerie pâtisserie Huvet 8 rue Lucien Arnoult 37210 Vernou sur Brenne.

**Au total ce sont 51 baguettes, 39 pains, 156 viennoiseries et 9 brioches qui ont été vendus au lieu d'être jetés .**



### 3.3 La SERD\* : La SERD\* : « Le réemploi des textiles »

*\*Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2018 du 23 au 30 novembre.*



Pour cette nouvelle édition, la Communauté de Communes, en partenariat avec la Chambre des Métiers de l'Artisanat d'Indre et Loire, a choisi le thème du **réemploi des textiles**.

- Mercredi 26 novembre, il a été proposé aux enfants des accueils de loisirs d'Azay sur Cher et Vouvray, un atelier couture destiné à les sensibiliser sur la réutilisation des textiles (transformation).

=> Ces ateliers réalisés par 2 couturières professionnelles du territoire.

- 2 ateliers réalisés dans les accueils de loisirs d'Azay sur Cher et Vouvray, participations de 16 enfants de 9 à 11 ans.



### 3.4 Les actions avec les aînés du territoire : EHPAD

#### ***3.4.1 Salon artistique de Vernou sur Brenne : participation des EHPAD de Monnaie et Vernou sur Brenne.***

L'édition 2018 consacrée à « **l'art du recyclage** », s'est vue exposer les œuvres des EHPAD de Monnaie et Vernou sur Brenne. Du 5 au 13 mai 2018 à Vernou sur Brenne.

Les œuvres ont été réalisées par les résidents de ces établissements.  
Cette exposition a été organisée par l'association « Une Œuvre un Regard ».



*EHPAD Le Clos à Vernou sur Brenne*



*EHPAD Le jardin des Lys à Monnaie*



### **3.4.2 Atelier ou comment recycler « la brique alimentaire et les vieux papiers »**

En septembre 2018, des ateliers sur le recyclage des briques alimentaires et sur la fabrication du papier ont été réalisés en collaboration avec les EHPAD de Monnaie et de Vernou sur Brenne. De belles réalisations ont vu le jour lors de ces rencontres, qui sont par ailleurs devenues régulières depuis plusieurs années.



*EHPAD Le Clos à Vernou sur Brenne*



*EHPAD Le jardin des Lys à Monnaie*

#### 4. Parc de borne livr'libre

Mise en place d'une nouvelle borne sur la commune de Montlouis sur Loire, au quartier « des Brosseaux ».



#### 5. Campagne d'affichage « anti-gaspi »

Une campagne de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire a été menée en 2016 au nord TEV. Le service envisage d'étendre la campagne d'affiches « la brigade anti-gaspi » au sud de son territoire, dans les restaurants scolaires en 2018.

Restaurant scolaire d'Azay sur cher	Le 17 octobre 2018
Restaurant scolaire de Véretz	Prévision de mise place septembre 2019



#### 6. Actions communales

##### 6.1 Fête des Berges de Véretz

Pour l'année 2018, le service déchets ménagers a réalisé une campagne de panneaux d'affichage sur :

- Les ateliers réalisés en 2018 sur la commune de Véretz
- Le tri des emballages et des papiers
- Les DEEE
- La lutte contre le gaspillage alimentaire
- Le devenir des déchets (schéma de collecte)





## 6.2 Collecte des textiles lors des brocantes communales

Communes	Dates	Coordonnées de l'organisateur	Nombre de kilo collecté
MONTLOUIS SUR LOIRE	16/09/2018	Association les Krystalines vide grenier du festival de jazz	51 kg
LA VILLE AUX DAMES	22/04/2018	Association l'UCIA	83,80 kg
LA VILLE AUX DAMES	09/09/2018	Association ESVD basket	55 kg
REUGNY	28/10/2018	Association des viticulteurs - foire à la bernache	Pas de collecte en raison des intempéries
VERNOU SUR BRENNE	24/06/2018	Association Vernou en fêtes	254,70 kg
<b>TOTAL</b>			<b>444,50 kg</b>

Ces collectes sont organisées en collaboration avec les organisateurs de l'évènement et du Relais 37.

## 7. Outils de communication grand public

### 7.1. Bulletin intercommunaux

Numéro 3 : Mars 2018



## Numéro 4 : Juin 2018



## Numéro 5: Novembre 2018



### 7. 2. « Déchets, Suivez le guide »

Création d'un nouveau livret « déchets suivez le guide », comprenant toutes les informations du service :

- Infos pratiques des déchetteries
- Services complémentaires (plateforme...)
- Les calendriers de collecte par commune
- Memo tri des déchets (jaune et vert)
- Points de collecte des textiles
- Information sur la lutte contre le gaspillage alimentaire
- Le compostage
- Les éco-organismes
- Le Plan Régional de Prévention et de gestion des déchets.



Document remis dans toutes les boîtes aux lettres du territoire :

- Au nord TEV : lors de l'enquête et dotation des bacs jaunes
- Au sud TEV : distribution par le prestataire de collecte

Document format A5, de 16 pages, imprimé en **17 000 exemplaires**.

### 7. 3. Enquête de satisfaction (déchetteries intercommunales/écoles)

- Une enquête de satisfaction a été réalisée par le prestataire en charge de l'exploitation des déchetteries auprès d'une trentaine de personnes, en septembre 2018.

=> Les personnes enquêtées sont plutôt satisfaites de l'accueil en déchetterie.

- Une enquête de satisfaction a été réalisée auprès des établissements scolaires de la TEV sur la qualité et l'attente en terme d'animation sur les déchets.

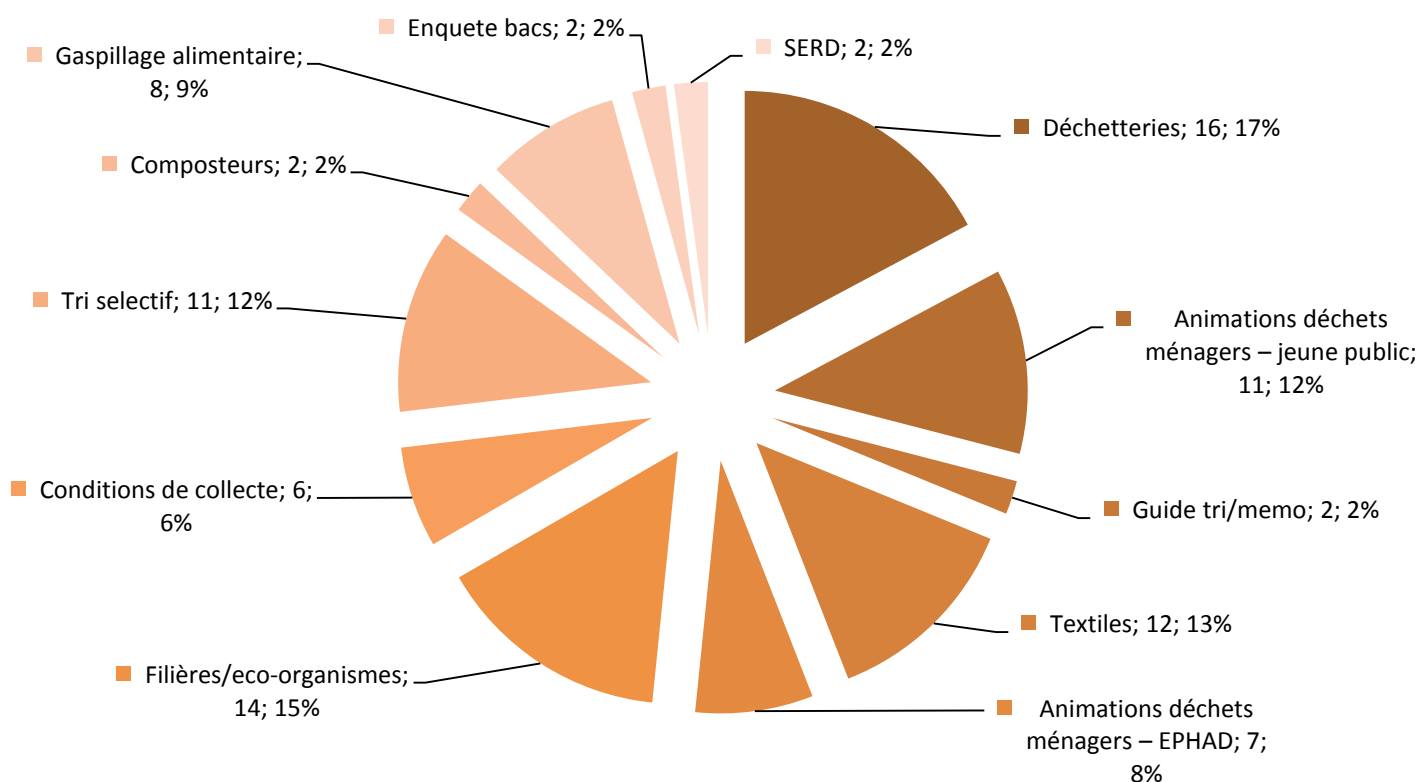
=>Retours très positifs, des animations pour les maternelles sont attendues.

### 7. 4. Facebook et site internet

Le service déchets ménagers poste chaque semaine des messages à destination des abonnés de la page FACEBOOK de la communauté de communes. En 2018 ce sont plus de **90 publications** sur les déchets.



Nombre de parutions 2018 FB par thématique



# **IV. PROJETS REALISES**

## PARTIE 4 ► PROJETS REALISES

### 1. Etude d'optimisation et d'harmonisation du schéma de collecte des déchets ménagers et assimilés

La communauté de communes Touraine-Est Vallées mène depuis 2017, une étude globale, à l'échelle du nouveau territoire, afin de repenser les services proposés à la population en matière de collecte et traitement des déchets.

**L'étude a abouti en fin d'année 2018 à la mise en place d'un nouveau schéma de collecte, opérationnel au 1<sup>er</sup> janvier 2019.**

En 2017, le **bilan global du service réalisé par OPTAE dans le cadre de la phase 1**, a permis d'identifier les **leviers d'optimisation** et ainsi étudier des **scénarios visant, pour la collectivité, à maîtriser les coûts de gestion des déchets** en respectant la loi de transition énergétique.

Missions confiées au bureau d'étude OPTAE sont :



<b>La tranche ferme</b>	<b>Phase 1</b> : Etat des lieux et diagnostic avec étude des coûts	19 350 €HT	Juillet 2017- décembre 2017
	<b>Phase 2</b> : Etude d'identification des leviers d'optimisation et d'harmonisation	9 700€TTC	Janvier 2018 – février/mars 2018
<b>La 1<sup>e</sup> tranche optionnelle</b>	Assistance au maître d'ouvrage pour le lancement des marchés en lien avec le scénario choisi (collecte, tri, transfert, fournitures et dotations des contenants)	16 450€HT	Mars à octobre 2018
<b>La 2<sup>de</sup> tranche optionnelle</b>	Etude du financement (fiscalité, tarification,...) du service de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés	11 250€HT	Juillet 2018 à décembre 2019
		<b>56 750 HT</b>	28 mois d'étude

=>L'étude a permis de **privilégier un scénario optimal, les grands axes** :

- Optimisation des collectes en micro-benne
- Fréquence de collecte du tri sélectif
- Passage à l'extension des consignes de tri des emballages plastiques (ECT)
- Harmonisation du mode de collecte/code couleur du verre sur le territoire

- Mise en place de la redevance spéciale

=> De **nouveaux marchés ont été lancés** courant 2018 pour :

- La fourniture de bacs roulants pour la collecte en porte-à-porte,
- La fourniture de colonnes enterrées et aériennes,
- Le tri des déchets recyclables,
- La collecte en porte-à-porte et en apport volontaire (ordures ménagères, tri sélectif et verre) => 2 lots.

=> Démarrage des marchés de collecte et de tri au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les leviers d'optimisation seront déployés progressivement.

=> Un nouveau règlement de collecte a été validé par la TEV pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### Marchés attribués

NATURE DES PRESTATIONS	NOM DE L'ENTREPRISE	TYPE DE CONTRAT ET DURÉE	ÉCHÉANCE	MONTANT DES PRESTATIONS HT*
<b>Bacs roulants collecte PAP n°1810 lot1</b>	Plastic Omnium	Marché public 4 ans Bon de commande	30 septembre 2022	1 090 250 €
<b>Colonnes enterrées 3 flux n°1810 lot 3</b>	TEMACO	Marché public 4 ans Bon de commande	30 septembre 2022	610 483 €
<b>Collecte Lo1 PAP + AV om et tri</b>	SUEZ ENVIRONNEMENT	Marché public 6 ans	31 Décembre 2024	10 201 294 €
<b>Collecte lot 2 AV verre</b>	VEOLIA	Marché public 6 ans	31 Décembre 2024	276 876 €
<b>Tri des déchets recyclables</b>	SUEZ ENVIRONNEMENT	Marché public 3 ans (+1) accord cadre	31 décembre 2021 (+ 2022)	mini de 890 000 € et max 1 560 000 €

\*Durée du marché.

## 2. Enquête et dotation de bacs de collecte individuels pour le tri des déchets recyclables

Dans le cadre du nouveau marché de dotation et livraison des bacs de collecte, débuté en octobre 2018, il était prévu la prestation suivante : **« Généralisation de la conteneurisation en bacs pour le flux emballages et papiers en mélange au Nord »** (Fourniture des bacs/Enquête et distribution simultanée/Intégration des données dans le logiciel de gestion).



La prestation a été réalisée par le titulaire du marché, l'entreprise Plastic Omnium, de **mi-novembre 2018 à mi-avril 2019**.

Plus de **5 000 foyers du TEV Nord ont été dotés de bacs individuels de collecte** pour la collecte du tri sélectif. Les établissements publics, entreprises et habitats collectifs ont également été dotés.

Les foyers ont été équipés en bacs de 120 L à 340L, le dimensionnement tient compte du passage aux Extension des Consignes de Tri des emballages plastiques.

Taille du foyer	Volume avec ECT et C1 réf 4.7L/hab/j	Ratio
1 personne	120	17.1 l/hab/j
2 personnes	120	8.6 l/hab/j
3 personnes	120	5.7 l/hab/j
4 personnes	240	8.6 l/hab/j
5 personnes	240	6.9 l/hab/j
6 pers et plus	240	5.7 l/hab/j

Les bacs sont équipés de puces et d'un numéro d'identification.

**Coût de la prestation** : 270 000 €TTC (enquête/fourniture bacs/distribution/puces/distribution plaquette). Ces dépenses sont prises en charge par les budgets déchets ménagers 2018 et 2019.

### **3. Travaux déchetterie de Montlouis fermeture du 28 septembre au 6 octobre**

La communauté de communes a souhaité engager des travaux de rénovation de la déchetterie de Montlouis sur Loire au niveau du bas de quai.

L'objectif étant d'optimiser la sécurité à l'intérieur du site et de réaménager certains espaces de dépose :

- Création d'une zone de dépose pour l'ensemble des déchets dangereux
- Création d'une zone de dépose pour les colonnes de tri
- Création de nouvelles places de stationnement
- Aménagement d'un espace de dépose et de collecte DEEE
- Aménagement d'un espace pour les huiles végétales et moteurs
- Délimitation d'une zone non piétonne

- Mise en place d'une signalétique complémentaire

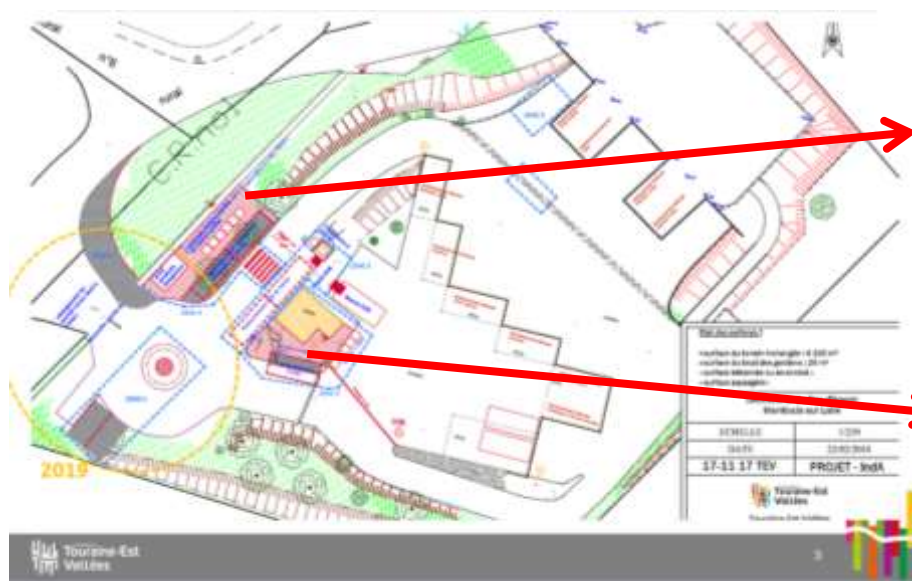
Les plans et aménagements ont été travaillés par le bureau d'étude de la TEV, le service déchets ménagers et le prestataire d'exploitation de la déchetterie. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Eurovia.

**Coût de la prestation** : 22.594,55€ TTC

### Organisation

- Fermeture du site au public du vendredi 28 sept. AM au 6 octobre 2018 inclus
- Réalisation des travaux du 1er au 5 octobre 2018
- Présence d'un gardien à MTL samedi 29 sept pour réguler les accès (rotation benne) et gérer les dépôts sauvages
- Extension des horaires d'ouverture de Vernou = ouverture du lundi au samedi de 9 h-12 et 14h-18h

### Plan



## 4. Adhésion à la Société Publique Locale pour la création du Centre de tri interdépartemental Val de Loir(e)

La loi du 17/08/2015 (Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte - LTECV) impose aux collectivités locales d'étendre les consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques (pots, barquettes, films) d'ici 2022.

Certains centres de tri des collectes sélectives actuellement présents dans les départements d'Indre et Loire, du Loir et Cher, et de la Sarthe ne sont pas adaptés à l'extension des consignes de tri.

Les collectivités de ces 3 départements ont commandé des études technico-économiques qui ont montré l'opportunité de construire un nouveau centre de tri pouvant trier l'ensemble de la collecte sélective.

### **Contexte et évolution du projet de centre de tri interdépartemental**

- En 2015, une première étude analytique sur les parties techniques mais aussi juridiques et financières de ce projet. a été lancée par le syndicat d'études Touraine Propre (TEV adhérente).
- En 2016, cette étude a été complétée et a démontré que le centre de tri de Tours Métropole Val de Loire ne pouvait pas subir une extension qui lui permettrait d'être transformé en site interdépartemental faute de place.

Aussi, Tours Métropole Val de Loire, la Communauté de communes Loches Sud Touraine, le SIEOM Groupement de Mer, le SMITOM d'Amboise, **la Communauté de communes Touraine Est-Vallées**, le Syndicat VALDEM, le SMICTOM du Chinonais, le Syndicat VAL ECO, la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre, le syndicat SMIRGEOMES, la Communauté de communes Gâtine et Choisilles et Pays de Racan se sont engagés dans une **démarche de création d'une structure ad hoc prenant la forme d'une société publique locale (SPL)**, pour porter le projet de **réalisation d'un centre de tri des déchets ménagers et assimilés à l'horizon 2020**.

Les collectivités concernées représentent actuellement une population de 910 042 habitants et un gisement d'environ 48 000 t/an de collectes sélectives de papiers et d'emballages (hors verre).

Le centre de tri serait dimensionné selon les tonnages projetés après extension des consignes (50 000 à 52 000 t/an) se décomposant en deux parties (bâtiment industriel et bureaux), pour un investissement estimé à 26 millions d'euros (12 M€ HT pour la partie bâtiment / VRD, 13 M€ HT pour le process de tri et 1 M€ HT d'études et maîtrise d'œuvre).

### **La société Publique Locale (SPL)**

La SPL a été créée fin 2018 et se nomme « TRI VAL DE LOIR(E) ». C'est d'un acteur opérationnel des collectivités actionnaires dédié au transport et au tri de leurs collectes sélectives d'emballages (hors verre) et de papiers, y compris la commercialisation des produits valorisables et traitement des refus de tri.

La SPL assure de la mutualisation des coûts de transport et de tri.

1<sup>er</sup> conseil d'administration en janvier 2019.

## Financement

Les actions de la SPL sont réparties entre les membres à proportion de la population qu'il représente sur le territoire concerné. La répartition serait la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	Capital	Dont libéré à la constitution de la SPL
Tours Métropole Val de Loire	945 521	945 521 €	472 761 €
La Communauté de communes Loches Sud Touraine	171 332	171 332 €	85 666 €
Le SIEOM Groupement de Mer	106 446	106 446 €	53 223 €
Le SMITOM d'Amboise	215 372	215 372 €	107 686 €
<b>La Communauté de communes Touraine Est-Vallées</b>	<b>125 367</b>	<b>125 367 €</b>	<b>62 683€</b>
Le Syndicat VALDEM	159 613	159 613 €	79 807 €
Le SMICTOM du Chinonais	238 241	238 241 €	119 120 €
Le Syndicat VAL ECO	383 433	383 433 €	191 717 €
La Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre	108 800	108 800 €	54 400 €
Le Syndicat SMIRGEOMES	353 207	353 207 €	176 603 €
La Communauté de communes Gâtine et Choisilles et Pays de Racan	47 668	47 668 €	23 834 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 855 000</b>	<b>2 855 000€</b>	<b>1 427 500 €</b>

## 5. Plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets

### Une compétence régionale « déchets » élargie par la loi NOTRe

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), adoptée le 7 août 2015 a élargi les compétences des Région en termes de planification des déchets.



Elles sont désormais compétentes pour établir le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPDG), document qui se substituera aux 3 types de plans existants, à savoir :

- le plan régional de prévention et de gestion des déchets dangereux, relevant de la compétence des Régions avant la loi NOTRe ;
- le plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux, relevant de la compétence des Départements avant la loi NOTRe ;
- le plan départemental de prévention et de gestion des déchets issus de chantiers du bâtiment et des travaux publics, relevant de la compétence des Départements avant la loi NOTRe.

Ce plan unique sera ensuite intégré au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), qui sera adopté par le Conseil Régional du Centre-Val de Loire.

### **Les objectifs du PRPDG**

- une prospective à 6 et 12 ans de l'évolution tendancielle des quantités de déchets produites sur le territoire régional
- des objectifs de prévention, recyclage et valorisation des déchets en lien avec les objectifs nationaux,
- les actions prévues pour atteindre ces objectifs.
- des volets spécifiques relatifs aux biodéchets, incluant des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire...
- un plan régional d'action en faveur de C

### **Programme local de prévention des déchets (PLPD)**

*La prévention des déchets :*

Cela consiste à développer, en amont de leur gestion, des actions visant à éviter, réduire, voire retarder leur apparition, limiter leur nocivité et faciliter leur traitement, à chaque phase du cycle de vie des produits.

*Et le programme local de prévention ?*

C'est l'ensemble des actions mises en œuvre sur 5 ans par une collectivité, pour réduire la production de déchets.

Ce programme liste un grand nombre d'actions impliquant les ménages, les entreprises, les communes et la communauté de communes. Ces actions visent à informer et sensibiliser les publics du territoire aux enjeux de la prévention des déchets pour un changement de comportement au quotidien.

**En septembre 2018, Touraine-Est vallées a été consultée dans le cadre de la procédure de lancement du plan et a donné un avis réservé sur le projet de plan arrêté le 18 mai 2018 par la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (DEL142-2018).**

La Communauté Touraine-Est Vallées s'engage dans son propre PLPD en 2019 ou 2020, l'objectif étant de réduire la production de déchets sur le territoire.

## **6. Plan d'actions réduction des points noirs de collecte**

En octobre 2018, le prestataire en charge de la collecte en porte-à-porte des déchets ménagers, SUEZ ENVIRONNEMENT, a présenté à la collectivité la liste des points noirs de collecte sur le territoire de Touraine-Est Vallées. Le PLAN d' ACTIONS correspondant vise à assurer un maximum de sécurité aux agents de collecte et de tous les usagers.

Les « points noirs de collecte » observés sur le territoire ont été listés par commune et identifiés en fonction du niveau de sécurité.

Une présentation en bureau communautaire a eu lieu en 2018 ainsi que des réunions d'information dans chaque commune en conseil municipal.

La collectivité souhaite s'engager dans la réalisation d'un plan d'action visant à supprimer les marches arrière de collecte, principaux « points noirs de collecte » sur le territoire, respectant ainsi la recommandation R437 de la CNAMT.

L'objectif de la collectivité est de proposer et de mettre en application son plan d'actions en 2020.

### **Données :**

- 6.5 kms effectués au total en marche -arrière
- 1h20 de collecte

